

Résultats financiers **05** 2015

> En cas d'attaque
Les gestes qui sauvent

04

> Vers le zéro-phyto
L'engagement municipal

16

> Ramassons
Nettoyage de Printemps

23

Sommaire



02-03



Arrêt sur images

Manifestations de notre village
de novembre 2015 à mars 2016

04-13



Vie municipale

Réagir en cas d'attaque terroriste
Résultats financiers 2015

14-15



Vie économique

Nouveau commerce
Les entreprises de Gometz la Ville

16-23



Cadre de vie

Travaux
Vers le zéro-phyto
1,2,3, prêts, papiers !

24



Vie scolaire

Caisse des Écoles

25-27



Vie sociale

Aide aux familles
PMI
Atelier Gym-Mémoire

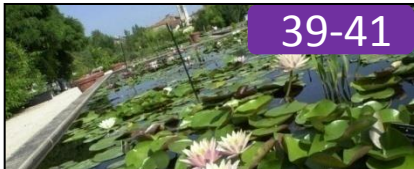
28-38



Vie associative

Pièce de théâtre du Jumelage
Printemps de la Poésie

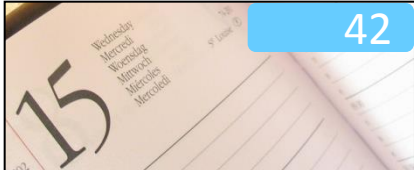
39-41



Idées de sorties

À découvrir
État civil

42



Agenda

Manifestations futures
à noter dans votre agenda

PRATIQUE



Mairie de Gometz la Ville

Place de la Mairie
91400 Gometz la Ville
Tel. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15
adresse mail :
contact@mairie-gometzlaville.fr
site de la mairie :
www.mairie-gometzlaville.fr

nouveaux horaires d'ouverture

lundi : 15h à 17h
mardi - mercredi - vendredi :
9h à 12h - 15h à 17h
jeudi : 15h à 19h
samedi : 9h à 12h

le gometzien

Directeur de la publication :
Bernard Jacquemard

Responsable de la rédaction :
Edwige Huot-Marchand
et le comité de rédaction

Création et réalisation :
Estelle Guyot

Crédit photos : Alain Pinchemaille,
Estelle Guyot, Edwige Huot-
Marchand, Bernard Jacquemard,
Annette Mazingue-Desailly, Didier
Veronneau, Geneviève Dumont.

Editeur :
Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville cedex

Impression :
Imprimerie de la CCPL
N°ISSN 1279-9564

EDITO

2016, sous le signe des économies et d'un plan d'urbanisme partagé



Bernard Jacquemard
Maire de Gometz la Ville

«
Madame, Monsieur, Chers amis,

Nous avons tourné la page de 2015 qui a été marquée par les épreuves douloureuses pour la France.

À Gometz la Ville, comme dans toute la France, nous avons affirmé notre attachement aux valeurs de la République. La vie a légitimement repris ses droits.

En ce début d'année, à l'heure de la préparation du budget, notre tâche est de concilier la volonté de toujours, d'améliorer la qualité des services offerts par notre collectivité à nos habitants, avec des marges de manœuvre toujours plus contraintes dues à la réduction importante des dotations de l'Etat.

Dans ce contexte, l'équipe municipale doit faire preuve d'ingéniosité pour maîtriser le budget, sans mettre en péril les finances de la commune, et respecter ses engagements.

Par ailleurs, la révision du plan local d'urbanisme se poursuit, nous devons tenir compte des nombreuses évolutions, des obligations du contexte législatif et réglementaire tout en conservant la qualité du cadre de vie de notre commune.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour la commune vous sera présenté dans les prochains mois.

Espérons que cette année 2016 voit enfin la fin des conflits, chacun se doit d'avancer et de croire à l'avenir.

Bien fidèlement,

Votre Maire
Bernard Jacquemard.





du 19 au 23 octobre
Stage de magie (niveau 2)
Culture, fêtes et sports



7 novembre
Soirée Crêpes
d'Animusic



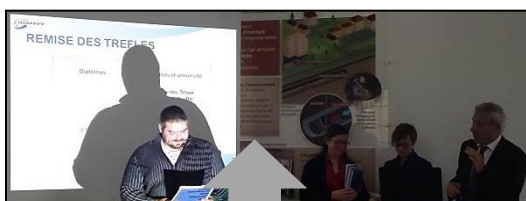
11 novembre
Commémoration



12 décembre Repas de
fin d'année
des Aînés



21 novembre
Contes de la Laine
d'Animusic



8 décembre
Remise des trèfles
Opération Phyt'eaux Cités



22 novembre
AG section Randonnées
Culture, Fêtes et Sports





15 décembre
Animation
LEGO
de la
Caisse
des Écoles



5 janvier
Galette des rois et AG
Club des Seniors



16 janvier
Vœux du maire



31 janvier
Pièce de théâtre « L'idée qui tue »
par les Amuse-Gueules
de la Caisse des Ecoles



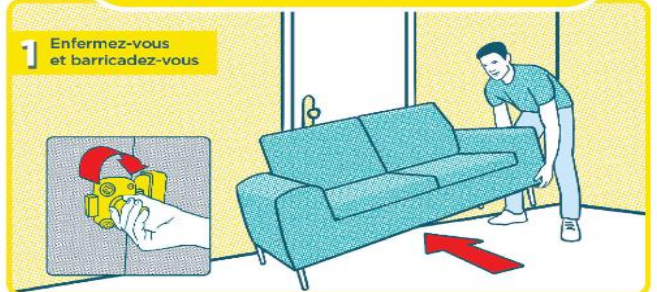
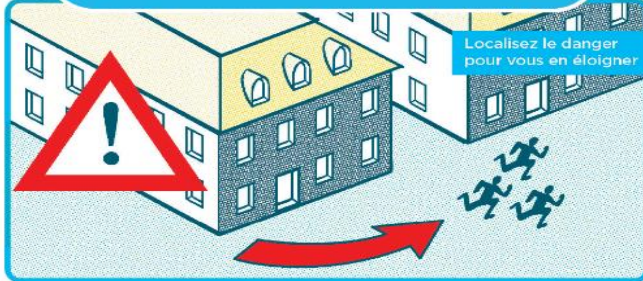
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**

Les résultats financiers de 2015

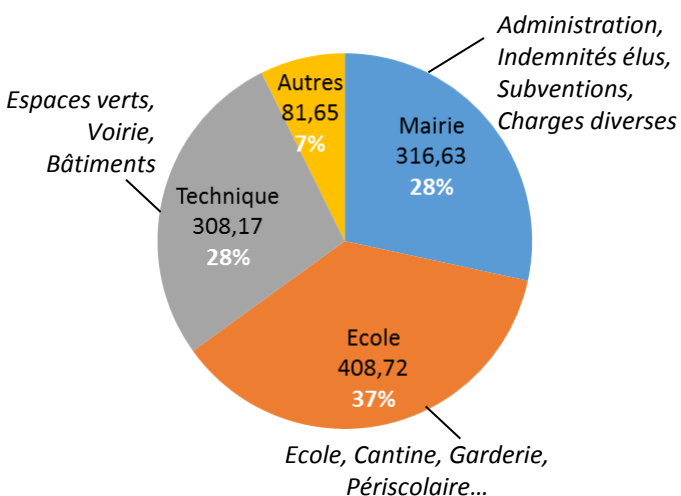
En 2015, dans un contexte où les collectivités locales étaient fortement mises à contribution pour réduire le déficit de l'Etat, **la municipalité de Gometz la Ville avait fait le choix de porter ses efforts principalement sur la réduction des dépenses de fonctionnement plutôt que d'augmenter les impôts locaux.**

Grâce à une baisse de 7% de ces dépenses de fonctionnement en 2015 par rapport à l'exercice 2014, **le pari a été réussi puisque le résultat de l'année permet de dégager une capacité d'autofinancement brute positive** permettant de maintenir des finances saines.

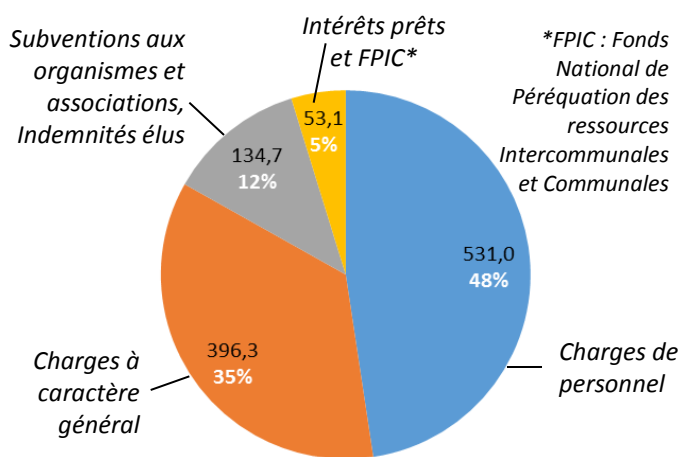
Malgré tout, la partie n'est pas terminée car le budget 2016 en préparation devra trouver à nouveau son équilibre malgré une nouvelle baisse significative de la Dotation de Fonctionnement de l'Etat.

Dépenses de fonctionnement : 1.115 k€

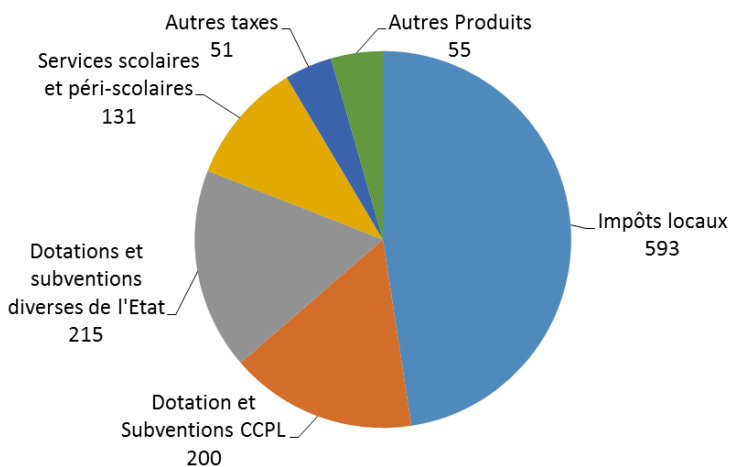
Représentation par emploi



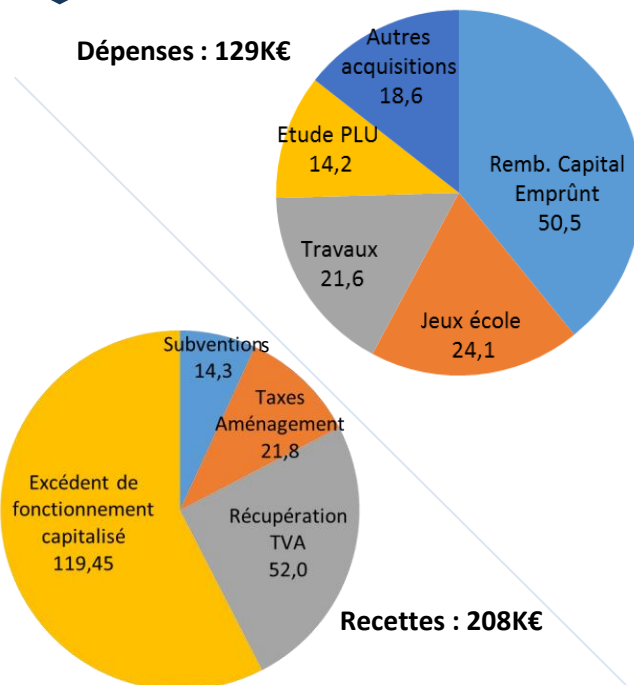
Représentation par chapitre



Recettes de fonctionnement : 1.243 k€



Investissements



Elections régionales 2015

Les 6 et 13 décembre : vous avez voté sur Gometz la Ville

▪ Résultats du 1^{er} tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Valérie PECRESSE	LUD	211	23,26	38,64
M. Claude BARTOLONE	LUG	137	15,10	25,09
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	69	7,61	12,64
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	LDLF	44	4,85	8,06
Mme Emmanuelle COSSE	LVEC	36	3,97	6,59
M. Pierre LAURENT	LFG	23	2,54	4,21
M. François ASSELINEAU	LDIV	9	0,99	1,65
M. Aurelien VERON	LDVD	6	0,66	1,10
Mme Nathalie ARTHAUD	LEXG	5	0,55	0,92
Mme Valérie SACHS	LDVD	4	0,44	0,73
M. Dawani HORSFALL	LDIV	1	0,11	0,18
M. Sylvain DE SMET	LDIV	1	0,11	0,18
M. Nizar BOURCHADA	LDIV	0	0,00	0,00
Mme Valérie SACHS	LDVD	4	0,44	0,73
M. Dawani HORSFALL	LDIV	1	0,11	0,18
M. Sylvain DE SMET	LDIV	1	0,11	0,18
M. Nizar BOURCHADA	LDIV	0	0,00	0,00

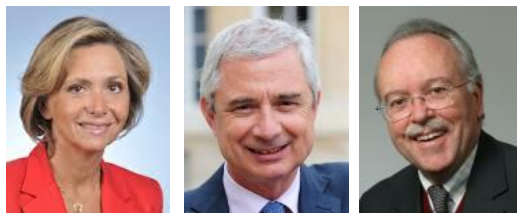
▪ Résultats du 2^{ème} tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Valérie PECRESSE	LUD	351	38,70	56,07
M. Claude BARTOLONE	LUG	226	24,92	36,10
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	49	5,40	7,83

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	907		
Abstentions	256	28,22	
Votants	651	71,78	
Blancs	16	1,76	2,46
Nuls	9	0,99	1,38
Exprimés	626	69,02	96,16

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

▪ Nouveau Conseil Régional élu



43,80%

42,18%

14,02%

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	907		
Abstentions	349	38,48	
Votants	558	61,52	
Blancs	11	1,21	1,97
Nuls	1	0,11	0,18
Exprimés	546	60,20	97,85

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sieges
Mme Valérie PECRESSE	LUD	1 629 410	22,99	43,80	121
M. Claude BARTOLONE	LUG	1 569 262	22,15	42,18	66
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	521 493	7,36	14,02	22

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	7 086 172		
Abstentions	3 226 876	45,54	
Votants	3 859 296	54,46	
Blancs	90 504	1,28	2,35
Nuls	48 627	0,69	1,26
Exprimés	3 720 165	52,50	96,39

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Source : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales>

Nouvelles permanences parlementaires de votre député de la 4^{ème} circonscription de l'Essonne

Depuis janvier 2016, la permanence parlementaire de Nathalie Kosciusko-Morizet se tient désormais tous les vendredis de 10h00 à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville) située 3 bis rue des Écoles à Longjumeau.

Si vous souhaitez y passer, pas besoin de rendez-vous.

Si vous souhaitez la contacter, vous pouvez le faire par mail à permanence@nk-m.fr ou par courrier à l'adresse de l'Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université, Paris 7.



DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE AU CENTRE DE SECOURS DE GIF SUR YVETTE

Appel à volontaires

Et si vous participiez à la vie des pompiers de Gif sur Yvette

Le Centre de Secours de Gif sur Yvette recrute de nouveaux Sapeurs-Pompiers Volontaires !

▪ Quel est son rôle ?

Le Sapeur Pompier Volontaire participe, aux côtés des Sapeurs-Pompiers Professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours.

Après une première formation appelée Prompt Secours, vous pourrez évoluer au sein du Centre de Secours en participant aux activités de la Garde et en assurant des opérations de Secours à Victime dans un premier temps. Vous pourrez ensuite participer à la seconde formation de secouriste qui vous permettra de vous aguerrir dans ce rôle.

En fonction de vos disponibilités, vous assurerez des gardes aux côtés d'autres Sapeurs-Pompiers, qu'ils soient SPP (Sapeur-Pompier Professionnel) ou SPV (Sapeur-Pompier Volontaire) et partirez sur des interventions de Secours à Victime.

D'autres formations vous seront rapidement accessibles (réparties sur l'année, en période de vacances scolaires) afin de vous former aux différentes missions dévolues aux Sapeurs-Pompiers : Opérations diverses, Incendie, Sauvetage.

▪ Quelle est sa zone d'action ?

Le centre de Secours de Gif sur Yvette défend les communes de Gif sur Yvette, Bures sur Yvette, Gometz le Chatel, Gometz la Ville, Villiers le Bâcle et Saint Aubin.

▪ Qui peut postuler ?

Voici les modalités pour devenir Sapeur Pompier Volontaire :

- Être âgé(e) de 18 ans au moins
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation

incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire.

- Se trouver en situation régulière au regard de dispositions du code du service national.
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité.
- Avoir les aptitudes médicales et physiques requises (arrêté du 6 mai 2000 modifié).

▪ Quelles aptitudes physiques à avoir ?

Vous devez satisfaire aux différentes épreuves ayant pour but de tester votre aptitude physique nécessaire à la réalisation des interventions :*

- Natation (50 m nage libre)
- Endurance cardio-respiratoire (Luc Léger)
- Tractions (membres supérieurs en supination)
- Flexions de bras (pompes)
- Souplesse
- Test de gainage (endurance abdominale)
- Endurance des membres inférieurs (test de Killy).

Ces épreuves sont accessibles à toute personne en bonne condition physique, en possession d'un certificat médical adéquat.

**les barèmes sont évolutifs en fonction de l'âge et du sexe.*

▪ Comment postuler ?

Afin de recenser les personnes intéressées pour devenir Sapeur Pompier Volontaire au Centre de Secours de Gif sur Yvette, nous vous demandons de remplir un questionnaire qui permettra par la suite de prendre contact avec vous dans les plus brefs délais.

Pour poster votre candidature, rendez-vous sur : <http://recrutementspvgif.jimdo.com>.

Fin des candidatures le 15 Mai 2016 !



PARTICIPEZ AU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Accédez à un emploi durable

Si vous avez entre 18 et 25 ans, déposez votre dossier

Le SMV vous aide à élaborer ou à confirmer votre parcours professionnel, en fonction des différents métiers proposés.

■ Les 2 types d'engagement :

■ Le volontaire stagiaire :

- Est âgé de 18 à 25 ans.
- Peu ou pas diplômé.
- Reçoit une formation d'une durée comprise entre 6 et 12 mois en fonction du métier choisi.
- Prépare le permis de conduire B (véhicule léger).
- Prépare un diplôme de secourisme.
- Reçoit une remise à niveau scolaire.
- Est hébergé en internat, et reçoit une solde de 313 euros mensuelle.
- Signe un contrat militaire de 6 à 12 mois non renouvelable.

■ Le volontaire technicien :

- Eloigné de l'emploi, en recherche d'une première expérience professionnelle.
- Est titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.
- Reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide moniteur auprès des volontaires stagiaires.

- Est hébergé en chambre individuelle ou collective, il est nourri et touche une solde de 675 euros mensuelle.
- Signe un contrat militaire d'un an renouvelable 1 fois.

■ Qui peut postuler ?

Vous devez être :

- âgé entre 18 et 25 ans à la date de la signature du contrat motivés pour accéder à l'emploi
- de nationalité Française
- volontaire
- garçon ou fille
- résidant en France métropolitaine
- apte médicalement
- en règle avec les obligations de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC)
- avec un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier militaire

■ Comment postuler ?

Récupérez un dossier de candidature sur internet (www.defense.gouv.fr) et déposez-le avec les pièces administratives demandées dans le centre SMV que vous souhaitez rejoindre (Île de France, Lorraine ou Poitou Charentes).



Chef du centre SMV LORRAINE
GSBdD de Metz
Centre du Service Militaire Volontaire
de Lorraine
Ministère de la Défense
CS 30001 57044 METZ cedex 01.
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière agent de restauration
• Filière entreprises

Chef du centre SMV Île de France
BP 40 069
91 222 BRÉTIGNY SUR ORGE Cedex
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière agent de prévention et de sécurité
• Filière entreprises

Chef du centre
SMV POITOU-CHARENTES
Caserne Beauregard
Rue Beauregard
BP30 522
17023 La Rochelle cedex 1
• Filière agent d'entretien du bâtiment
• Filière entreprises



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE SENSIBILISE LES ESSONNIENS

Intoxications hivernales

Prévenez les risques d'intoxications au monoxyde de carbone

■ 151 incidents en 2014

L'Île-de-France est la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone. Ces intoxications, quelle qu'en soit la source, représentent la première cause de mortalité par gaz toxique.

Au total, en 2014, 151 épisodes d'intoxication ont été enregistrés en Île-de-France. Ces épisodes ont provoqué l'intoxication de 473 personnes. 371 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence et 12 sont décédées.

À l'approche de l'hiver, l'ARS rappelle les conseils de prévention pour se protéger du risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Les intoxications surviennent pour la plupart dans le logement et impliquent majoritairement des chaudières ou des chauffe-eaux. Par ailleurs, si l'appareil de production de chaleur est souvent mis en cause, une récente étude menée par l'Institut de veille sanitaire en Île-de-France souligne également l'importance des conduits d'évacuation des gaz de combustion bouchés ou non conformes à l'origine d'intoxications.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, incolore, inodore et non irritant. Indétectable par l'homme, il provoque des vertiges, une perte de connaissance, voire un coma. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure.

Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

■ Les gestes essentiels

- Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage, de préférence avant la saison hivernale.

- Faire contrôler chaque année l'état des conduits permettant l'évacuation des gaz issus des appareils de combustion par un professionnel qualifié et les faire ramoner.

- Veiller à bien ventiler son logement. Maintenir en bon état les grilles de ventilation en prenant garde de ne jamais les obstruer.

- Aérer quotidiennement son logement, au moins 10 minutes par jour.

- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.

- Ne pas utiliser à l'intérieur des logements :

- des appareils à combustion non adaptés tels que les barbecues et les braséros,

- des cuisinières, fours et réchauds de camping faisant office de chauffage,

- des chauffages d'appoint fonctionnant au fioul, au gaz, à l'essence, au bois ou au charbon de façon continue et/ou prolongée.

■ Quels sont les 1^{er} symptômes ?

Les maux de têtes, nausées, vertiges, troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

■ Comment réagir ?

En cas d'intoxication ou de suspicion :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;

- Arrêter si possible les appareils à combustion ;

- Quitter et faire évacuer les lieux

- Appeler les secours (112), les pompiers (18) ou le SAMU (15) ;

- Ne pas réintégrer les lieux sans l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Estelle Guyot.

Conseils municipaux

Séance du 17 novembre 2015

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : A. MAZINGUE-DESAILLY

Etaient présents :

B. JACQUEMARD, R. PESCHEUX, B. LLORET, M. BOULAY, B. VIOLETTE, A. MARIAUD, M. GIRARD, A. MAZINGUE-DESAILLY, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON.

Absents excusés :

E. GUYOT pouvoir à A. MARIAUD
E. HUOT-MARCHAND pouvoir à B. VIOLETTE
E. WERFELI pouvoir à R. PESCHEUX
P. BOULET pouvoir à B. LLOR
C. MONIS-ARRAIOL pouvoir à B. JACQUEMARD

La séance est ouverte à 21H00.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Classement dans le domaine public d'une portion de la RD 988
 - Engagement des dépenses anticipées sur le budget
 - Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Limours et de retirer le point suivant qui sera reporté à un prochain Conseil :
 - Avenant Lyonnaise des Eaux
- ADOPTÉ à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE la réalisation par la Communauté de Communes du Pays de Limours de l'opération : Gometz la Ville – Liaison douce véloscénie : 31.294€ HT subventionnée à hauteur de 19.024 €,
 - ADOPTE la décision modificative n° 2 – commune,
 - AUTORISE Monsieur le Maire à engager des dépenses anticipées sur le budget,
 - DECIDE de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) à hauteur de 22.200€ en vue de participer au financement des dépenses de fonctionnement relatives au ménage des locaux mais également des dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) permettant le fonctionnement optimal de ces bâtiments,

- APPROUVE le classement dans le domaine public communal d'une portion de la RD 988 du P.R. 13.930 environ (limite communale) au P.R. 14.700 (rond-point ouest de la déviation) d'une longueur d'environ 720 mètres linéaires,

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention départementale dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités.

QUESTIONS DIVERSES.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23H35.

Séance du 8 décembre 2015

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents :

B. JACQUEMARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI

Absents excusés :

M. BOULAY, P. BOULET, M. GIRARD, A. MARIAUD pouvoir à B. JACQUEMARD
C. MONIS-ARRAIOL pouvoir à B. LLORET

La séance est ouverte à 21H00.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- ADOPTE la décision modificative n° 3 - commune

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H00.

Séance du 16 février 2016

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : J. VILLALON

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, B. VIOLETTE, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, E. WERFELI .

Absents excusés :

P. BOULET
E. GUYOT pouvoir à E. WERFELI

Conseils municipaux

Séance du 16 février 2016 (suite)

La séance est ouverte à 21 H 00.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture et/ou pose de signalisation verticale ou horizontale,

NOMME comme élus siégeant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour la fourniture et/ou pose de signalisation verticale ou horizontale :

Bernard JACQUEMARD membre titulaire

Alain PINCHEMAILLE membre remplaçant

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H30.

Bonne nouvelle : Baisse de la taxe ordures ménagères !

La maîtrise budgétaire et les recherches d'économie payent ...

En effet, la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM) a baissé à nouveau en 2015.

Cela fait 3 années consécutives que le taux de la TEOM baisse :

- 2012 : 10,95%
- 2013 : 10,80%
- 2014 : 10,40%
- 2015 : 9,80%
- 2016 : une nouvelle baisse est déjà programmée !

DEPART À LA RETRAITE D'ANNIE MULLER

Notre secrétaire de Mairie, Mme MULLER, après de nombreuses années de bons et loyaux services, est partie à la retraite en décembre dernier.

Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années de gestion comptable irréprochable



ainsi que pour la bonne humeur qu'elle apportait en mairie.

Nous lui souhaitons une retraite dynamique et épanouie !

Location du foyer rural

Le foyer rural est disponible pour les évènements festifs de tous les gometziens : fêtes de famille, anniversaires, fiançailles, pacs, mariages, baptêmes, ... à raison d'une fois par année civile.

▪ La salle proposée à la location :

- capacité : 100 personnes assises, 144 personnes debout.

La salle pourra être mise à disposition du samedi à 10h30 au dimanche à 17h00, ces horaires comprenant la préparation de la salle et son nettoyage.

▪ Prix de la location :

- 500 € pour une location de 2 jours

- 650 € pour une location de 3 jours

+ 700 € de caution (remise en fin d'évènement)

▪ Les week-ends 2016 disponibles en période scolaire :

- 7/8 et 14/15 mai ;

- 11/12 juin ;

- 2/3, 17/18 et 24/25 septembre ;

- 22/23 et 29/30 octobre ;

- 17/18 Décembre.

Le foyer rural n'est pas ouvert à la location pendant les vacances scolaires.

Pour toute demande exceptionnelle, envoyer un courrier à Monsieur le Maire (mariage d'une personne de la commune).

▪ Comment réserver ?

Contactez la mairie au 01 60 12 08 03 pour faire votre demande le plus tôt possible pour assurer votre réservation.



EXPOSITION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

La bataille de Verdun

Exposition historique en mairie



L'Association Philatélique de Gif et le Comité local du Souvenir Français vous proposent de revivre, par cette exposition, les événements majeurs qui se sont déroulés lors de cette bataille historique.

▪ Quand ?

Du 19 mai au 4 juin 2016 durant les horaires d'ouverture de la mairie :

lundi : 15h à 17h

mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h - 15h à 17h

jeudi : 15h à 19h

samedi : 9h à 12h

▪ Où ?

Dans la salle du conseil de la mairie de Gometz la Ville.

▪ Plus d'infos

De toute la durée de la Grande Guerre, dans la partie Nord-Ouest du front en France, la bataille de Verdun reste dans toutes les mémoires.

La durée des combats, leur âpreté, les conditions climatiques qui rendaient invivables certaines tranchées, les accès difficiles pour amener aussi bien les hommes, le matériel, les munitions, les vivres car tout devait passer par la Voie Sacrée.

De cet enfer, nous verrons sortir deux militaires : le général Pétain et le capitaine de Gaulle. L'histoire du capitaine de Gaulle, ce patriote résistant qui fit 7 tentatives d'évasion, en réussit 3 mais fut toujours repris, ce qui lui valut de connaître plusieurs forteresses et de parcourir l'Allemagne jusqu'aux confins de la Pologne, est l'objet d'un panneau.

Au cours de cette bataille, 9 villages sont portés disparus, leur histoire mérite d'être contée ainsi que celle des bases arrières, la Citadelle de Verdun ou le tunnel de Tavannes dans lequel une explosion faisait 500 morts.

Cette bataille mit aux prises l'aviation et ses as, dont Guynemer et Nungesser, et montra l'importance des femmes dont Marie Curie et sa fille pour les soins aux blessés.

Il fallait, après ces dix mois de combats et les centaines de milliers de combattants tués ou blessés à mort, ouvrir un chapitre sur le souvenir pour les générations suivantes et un chapitre pour le souvenir des disparus : évoquer les nécropoles, celle de Douaumont bien sûr, mais ce n'est pas la seule, les cimetières, les monuments, les stèles, autant de lieux de mémoire pour tous les visiteurs.

Nous espérons que les visiteurs seront nombreux à revivre cette bataille de Verdun et que cette exposition sera une nouvelle source d'intérêt et un complément d'information pour tous les jeunes qui ont à connaître un minimum de notre histoire et à conserver la mémoire de nos alliés et de nos aînés « morts pour la France ».

▪ Renseignements

Secrétariat Mairie

tel. : 01 60 12 08 03

mail : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

Edwige Huot-Marchand.

Aides juridictionnelles

CONSULTATIONS AVEC UN AVOCAT

Maître Valérie DUBOIS vous reçoit sur rendez vous (1ère consultation gratuite)

▪ **Où ?**

CCPL
615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES

▪ **Quand ?**

Prochaine date de consultation : samedi 26 mars.

▪ **Comment prendre rendez-vous ?**

Contactez l'accueil de la CCPL au 01 64 90 77 66.

CONSULTATIONS AVEC UN CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur ROUMÉAS, conciliateur du justice vous reçoit sans rendez-vous

▪ **Où ?**

CCPL
615, rue Fontaine de Ville
91640 BRIIS-SOUS-FORGES

▪ **Quand ?**

2ème mercredi de chaque mois entre 9h30 et 12h sans rendez-vous.

▪ **Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?**

Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée. Il est bénévole pour 1 an, reconductible 2 ans, nommé par le premier président de la cour d'appel. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

▪ **Quels sont ses domaines d'intervention ?**

- **Compétences** : le conciliateur de justice peut intervenir pour des : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux.

- **Hors compétences** : le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges : d'état civil, de droit du travail, de conflits avec l'administration (il faut s'adresser au Défenseur des droits).

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES ET ANONYMES

Les Notaires de l'Essonne proposent à tous les essonniens des consultations juridiques sur rendez-vous.

▪ **Où ?**

Chambre des Notaires de l'Essonne
14, rue des Douze Apôtres
91000 Evry
standard : 01 60 78 01 27
télécopie : 01 60 77 94 74
sandra.pommier.chambre.91@notaires.fr

▪ **Quand ?**

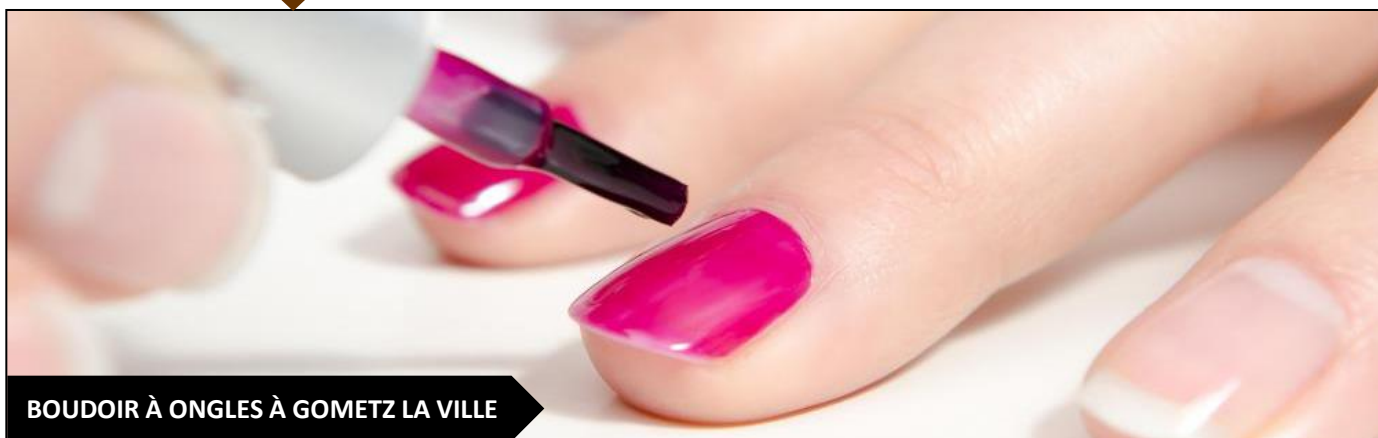
Les consultations se font les mardis aux dates suivantes :
mardis 12 avril, 10 mai, 24 mai, 14 juin, 28 juin, 6 septembre, 20 septembre, 18 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 13 décembre 2016.

▪ **Combien de temps ?**

Chaque consultation dure 15 minutes maximum.

▪ **Comment prendre rendez-vous ?**

directement au 01 60 78 01 27



BOUDOIR À ONGLES À GOMETZ LA VILLE

Bienvenue au boudoir à ongles

Mélissa, diplômée esthéticienne, socio-esthéticienne et prothésiste ongulaire, vient de s'installer à Gometz la Ville (à proximité de la station de lavage de Carrefour Market).

Vous y trouverez : soins des ongles (mains et pieds), pause de vernis (classique, nail art ou semi-permanent), maquillage (jour, soirée ou mariage) et épilation visage (sourcils ou lèvres).

Soucieuse de votre bien-être, vous y passerez un moment hors du temps dans une ambiance douce et chaleureuse.

Les soins, pour hommes, femmes et enfants, sont réalisés avec des produits Vegan et sans produits chimiques cancérigènes.*

Les vernis marient une palette de couleurs impressionnante, sont longue tenue et de très haute qualité.

Equipée de sèche-verniss, même votre pause de vernis classique sera finalisée à la sortie du boudoir.

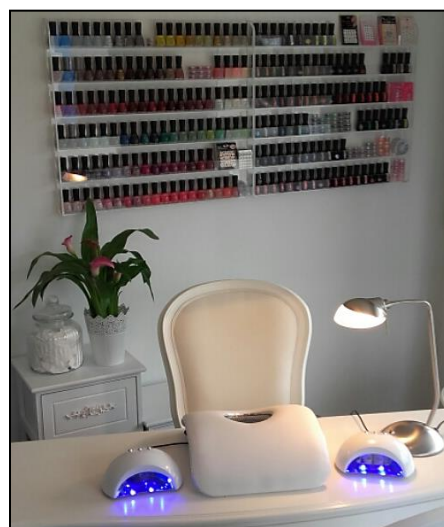
Les soins prodigués exclusivement avec des produits Bio se déroulent dans un fauteuil balnéo spa massant ultra confortable.

Mélissa vous accueillera avec plaisir avec ou sans rendez-vous du mardi au samedi de 11h à 19h sans interruption.

Les Ongles de Chevy
 Chevy Belleville (près de Carrefour Market)
 Tél : 06 17 34 37 14

** Un produit cosmétique Végan assure que ce dernier n'a pas été testé sur les animaux et ne contient aucun ingrédient d'origine animale.*

Retrouvez
 Les Ongles de Chevy
 sur Facebook :



Offre exceptionnelle :

-20% sur votre 1^{ère} prestation

sur présentation de ce journal jusqu'au 30 avril 2016.



LES ENTREPRISES DE GOMETZ LA VILLE

Combien d'entreprises dans notre village ?

*Vous connaissez tous les entreprises de biens de consommation courante qui sont si souvent bien utiles sur notre commune, mais savez-vous qu'au total, **134 professionnels y sont recensés.***

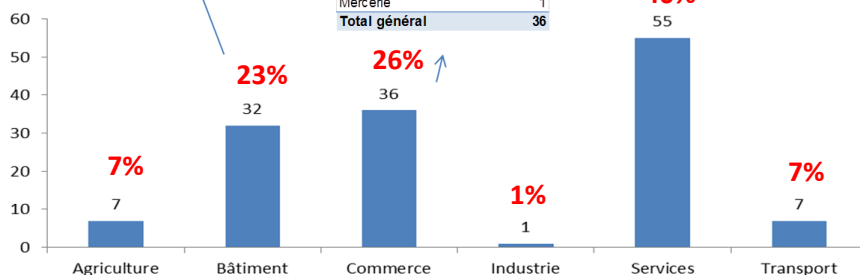
Nous sommes la 2ème commune de la CCPL en nombre d'entreprises implantées sur son territoire (après Limours) et ce sont autant d'hommes et de femmes qui dynamisent notre tissu économique.

En voici les principaux secteurs représentés, leur domaine et leur nombre :

Général	11
Aménagement	4
Electricité	3
Menuiserie	2
Peinture	2
Terrassement	2
Métrage	1
Climatisation	1
Nettoyage	1
Construction	1
Plomberie	1
Démolition	1
Acoustique	1
Isolation	1
Total général	32

Garage	6
Alimentation	3
Fleuriste	3
Esthétique	2
Restauration	2
Photographe	2
Coiffure	2
Grande Distribution	2
Télécommunications	2
Tabac	1
Equipement de protection	1
Pépinière	1
Contrôle technique	1
Prêt à porter	1
Meubles de cuisine	1
Véhicules	1
Optique	1
Immobilier	1
Vente et location de mat.	1
Matériel	1
Mercurie	1
Total général	36

Conseil	15
Divers	10
Santé	6
Finances	5
Informatique	5
Coiffure	4
Immobilier	3
Restauration	1
Surveillance	1
Distribution	1
Architecture	1
Véhicules	1
Aide à la personne	1
Etudes	1
Total général	55



Jérôme Villalon.

Rencontre avec les entreprises et la municipalité

A l'invitation de Monsieur le Maire, Bernard Jacquemard et des élus du conseil municipal, les représentants de plusieurs entreprises de la commune se sont retrouvés le 1er décembre dernier au Foyer Rural pour échanger autour du thème « Travailler à Gometz la Ville ».

Cette rencontre, qui s'est tenue en présence de Bernard Vera, 1er Vice-Président de la CCPL, en charge du développement économique et aménagement du territoire, a été l'occasion de mieux se connaître et d'aborder des sujets divers tels que la politique de développement économique locale, les transports, le numérique ou la communication.

Appréciée de tous, elle s'est terminée de façon conviviale autour du Beaujolais Nouveau et de quelques accompagnements.



OBJECTIF : 4 FEUILLES DE TRÈFLE ZÉRO-PHYTO

3 feuilles de trèfle

pour Gometz la Ville lors du dernier Phyt'Eaux Cités

■ Qu'est ce que le Phyt'Eaux Cités ?

C'est un programme gratuit au service des collectivités depuis 2007 défendu par 11 partenaires comme de nombreux Syndicats des Eaux et du Conseil régional. Son objectif est de prévenir la pollution pour améliorer la qualité de l'eau des rivières durablement suite à un constat alarmant de traces de pesticides retrouvées dans toutes les rivières d'Ile-de-France.

■ D'où vient cette pollution ?

L'origine de cette pollution est double :

- l'agriculture représente en France, en moyenne 90 % des usages de produits phytosanitaires.
- en région parisienne, l'emploi par les collectivités sur des sols imperméables de ces produits peut représenter jusqu'à 30% de la contamination de l'eau. 94 % des produits utilisés sont des herbicides pour lutter contre la végétation spontanée.

■ Comment changer ce constat ?

Les collectivités, sensibilisées par ce programme, sont récompensées de leur avancement dans l'action par la remise des « Trèfles Phyt'Eaux Cités ». Les services municipaux sont ainsi incités à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, pour atteindre à terme le « zéro phyto ».

Votre municipalité s'engage dans cette action de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et se mobilise pour arriver à cet objectif de « zéro phyto » pour la santé de ses concitoyens.

■ Comment sont attribués ces trèfles ?

À chaque étape du programme correspond l'attribution d'une feuille supplémentaire du trèfle :

- cœur du trèfle : signature de la convention Phyt'Eaux Cités.
- 1 feuille : réalisation et restitution de l'audit et formation effectuée.
- 2 feuilles : réalisation et restitution du plan de gestion et/ou intégration des clauses environnementales dans le cahier des charges du prestataire chargé de l'entretien des espaces (en cas de gestion externalisée).
- 3 feuilles : mise en place du plan de gestion sur les sites pilotes ou respect à 75% des points règlementaires et des bonnes pratiques liées à l'utilisation de produits phytosanitaires (sous réserve que les points règlementaires soient respectés)
- 4 feuilles : passage au « zéro phyto » ou gestion différenciée de l'ensemble des espaces de la commune effective.

■ Quelles distinctions cette année ?

- Gometz la Ville vient d'obtenir 3 feuilles comme Boullay-lès-Troux, Bures-sur-Yvette, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Longjumeau, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis, Université Paris-Sud, Villejust, Villiers-le-Bâcle.
- 4 feuilles ont été remises à Ballainvilliers, Les Ulis, Magny-les-Hameaux et Villebon-sur-Yvette.
- 4 feuilles zéro-phyto ont été remises à Champlan, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Nozay, Saint-Lambert-des-Bois et Saulx-les-Chartreux.
- 1 feuille pour Dampierre-en-Yvelines et Saint-Forget.
- le cœur pour Orsay.

Estelle Guyot.



LA NOUVELLE FAÇADE DE LA MAIRIE AUX NORMES PMR

Travaux réalisés

à la mairie

■ Mise aux normes de la façade

Dans le cadre des aménagements relatifs à la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments recevant du public, la Mairie se devait de revoir sa façade d'entrée dont la structure bois vieillissante ne permettait pas les transformations nécessaires.

Les demandes de travaux ont été les suivantes :

- Modification des dimensions de passage des portes pour permettre l'accès PMR (Personnes à mobilité réduite)
- Modification des systèmes de verrouillage pour assurer la décondamnation depuis l'intérieur, sur les portes considérées comme issues de secours.
- Amélioration de la conductivité thermique de l'ensemble dans le cadre des économies d'énergies.

Les mises aux normes ont été effectuées en décembre :

- Les portes ont donc été élargies pour permettre le passage PMR.

- La partie ouvrante des portes a été équipée de barre anti-panique permettant ainsi l'évacuation à tout moment.

- L'ossature bois a été remplacée par une structure aluminium à double rupture de pont thermique et les vitres ont été remplacées par du double vitrage performant.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention relative à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre d'aménagements spécifiques d'accessibilité aux bâtiments publics par les personnes à mobilité réduite.

Alain Pinchemaille.



AVANT



APRÈS



NOUVEAUX CONTAINERS EN FACE DE SUPER U

Travaux réalisés

sur la Zone d'Activités des Trois Quartiers

■ Nouveaux conteneurs de collecte des déchets recyclables (verre et papier)

Dans le but de soulager les points de collecte volontaire Verre & Papier de la Vacheresse et de la place de l'église, une nouvelle implantation de container a été créée dans le secteur de la Zone d'Activités des Trois Quartiers, en face de Super U.

Ces conteneurs ont été mis en place par le SICTOM sur une dalle béton et des aménagements réalisés par la commune.

Une place de stationnement a été réservée à proximité pour la dépose.

Le repérage du point de collecte ne figure pas encore sur le site du SICTOM, il sera ajouté prochainement.

Alain Pinchemaille.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la déchèterie, vous devez impérativement présenter au gardien :

- votre carte d'accès en cours de validité
- votre pièce d'identité

Dans le cas contraire, le gardien peut vous refuser l'accès.

Nouveaux horaires de la déchèterie de Briis sous Forges

Depuis le 1er Janvier 2016, de nouveaux horaires et de nouveaux créneaux ont été aménagés sur les déchèteries du ci-dessous ou sur <http://www.sictom-du-hurepoix.fr>
> Déchèterie > horaires d'ouverture + fréquentation

	Mars							Avril							Mai						
	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
MATIN	09/10h	●	●	●	●	●	●	09/10h	●	●	●	●	●	●	09/10h	●	●	●	●	●	●
	10/11h	●	●	●	●	●	●	10/11h	●	●	●	●	●	●	10/11h	●	●	●	●	●	●
	11/12h	●	●	●	●	●	●	11/12h	●	●	●	●	●	●	11/12h	●	●	●	●	●	●
	12/13h	●	●	●	●	●	●	12/13h	●	●	●	●	●	●	12/13h	●	●	●	●	●	●
APRÈS-MIDI	14/15h	●	●	●	●	●	●	14/15h	●	●	●	●	●	●	14/15h	●	●	●	●	●	●
	15/16h	●	●	●	●	●	●	15/16h	●	●	●	●	●	●	15/16h	●	●	●	●	●	●
	16/17h	●	●	●	●	●	●	16/17h	●	●	●	●	●	●	16/17h	●	●	●	●	●	●
	17/17h45	●	●	●	●	●	●	17/17h45	●	●	●	●	●	●	17/17h45	●	●	●	●	●	●

● Fermé **●** Légère attente
● Accès sans attente **●** Attente importante

Déchèteries fermées les jours fériés



FIN DES CABINES TÉLÉPHONIQUES À GOMETZ LA VILLE

Travaux à venir

Enlèvement des cabines téléphoniques

▪ En France

Les cabines téléphoniques ont fait partie de nos vies pendant des décennies. Pourtant, aujourd'hui, seulement 50.000 sont encore implantées sur le territoire.

Depuis les années 2000, leur utilisation est en décroissance. Plus de 95 % des cabines qui demeurent aujourd'hui enregistrent moins d'une minute de communication par mois.

Depuis août 2015, elles ne font plus partie du « service public universel ».

D'ici 2017, elles auront - presque - disparu du paysage français. Seules les cabines existantes sur les zones blanches, c'est-à-dire des zones qui ne sont couvertes par aucun des quatre opérateurs téléphoniques, seront maintenues.

▪ À Gometz la Ville

Nous disposons sur notre commune de deux cabines, l'une à l'extérieur de la Mairie et l'autre rue de Janvry (à proximité du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin).

Les consommations très faibles affichées sur ces cabines (de l'ordre de quelques euros) ont conduit Orange à prendre la décision de procéder à leur enlèvement.

La suppression de ces cabines sera donc effective courant février 2016.

Alain Pinchemaille.



MAIRIE



RUE DE JANVRY



Où vont nos emballages ?

Grâce à votre mobilisation, ils ont une 2^{ème} vie

Le SICTOM du Hurepoix est en charge de nos déchets sur la commune de Gometz la Ville et toute la CCPL. Une fois déposés sur nos trottoirs, nos emballages sont collectés puis transportés par le SICTOM du Hurepoix jusqu'au centre de tri situé à Rambouillet (78), afin d'y être triés.

- Le tri est automatisé, puis affiné en bout de chaîne par un contrôle manuel, les emballages sont triés en fonction de leur matière, puis regroupés par famille (carton, plastique, brique alimentaire..)
- Une fois triés, les emballages sont compactés et transportés dans les filières de recyclage afin de donner vie à de nouveaux objets :

Matières	Proportion dans nos bacs	Objets issus du recyclage	Economie de matières premières
ordures ménagères 	58%	 sous-couche de revêtements routiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'incinération évite l'émission de 10 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère et permet d'économiser 34 866 barils de pétrole comparé à d'autres moyens de traitement. ▪ De l'énergie électrique qui est réinjectée sur le réseau (EDF), 42 600 MWh/an soit l'équivalent des besoins électriques de 29 900 foyers.
plastique 	4%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 tonne de plastique recyclée = 800kg de pétrole brut économisé ▪ 27 bouteilles en plastique = 1 pull en polaire
carton 	5%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une tonne de carton récupérée = 1 400 Kg de bois économisés et 48 000 litres d'eau préservés
métal 	1,5%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 670 canettes = un vélo ▪ 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture ▪ 1 tonne d'aluminium recyclée = 1 année de consommation énergétique de 3 personnes
brique alimentaire 	0,5%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une tonne de briques alimentaires récupérée = 1 980 Kg de bois épargnés et 9 000 litres d'eau économisés
papier 	3%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec une tonne de vieux papiers, on peut obtenir 900 kilos de papier recyclé. ▪ Une tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20 000 litres d'eau et l'équivalent de 1 000 litres de pétrole.
végétaux 	19,5%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parties grossières repartent en début de process ou en biomasse énergie (bois de chauffage). ▪ Les parties fines "ou terreau" sont stockées en attendant d'être utilisées pour enrichir le sol des cultures maraîchères, des massifs de nos collectivités ou de nos jardins et potagers.
textile 	1%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce sont ainsi 6kg par an et par habitant de textiles potentiellement recyclables. ▪ Produire des vêtements destinés au réemploi, des textiles destinés à l'effilochage et du chiffon d'essuyage industriel.
verre 	6,5%		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consomme moins d'énergie que lors de la fabrication à partir de matières premières ▪ Evite le prélèvement de matières premières dans la nature ▪ Réduit le tonnage de déchets à incinérer ou à mettre en décharge ▪ <i>Le saviez-vous ? Le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini. Avec une bouteille, on fabrique une bouteille parfaitement identique à celle qui a été déposée à la borne.</i>



RECYCLONS NOS PAPIERS MASSIVEMENT JUSQU'AU 31 MARS 2016 !

Prêt ? Papiers !!

4^{ème} jeu-concours intercommunal de recyclage de papier

Il reste 10 jours pour faire mieux qu'en 2015 !

Suite au succès des trois précédentes éditions du jeu-concours « A vos marques ! Prêts ? Papiers !! », le SITCOM du Hurepoix a choisi de reconduire cette grande opération de sensibilisation sur le tri et le recyclage du papier jusqu'au 31 mars 2016.

Le mode de calcul a évolué

Afin de récompenser les écoles qui se mobilisent et les communes qui les soutiennent, le ratio sera calculé, non plus sur la base du nombre d'habitants par ville, mais sur le nombre d'enfants fréquentant les écoles des communes participantes.

Comment ça marche ?

Cette opération s'articulera sur 2 volets :

- Le concours de tri du papier inter-communes avec jusqu'à 1.000€ de dotation pour la caisse des écoles de la commune qui obtiendra les meilleurs résultats. 4.500 € seront répartis en 6

dotations pour les 2 premières écoles de chaque catégorie*.

- Pour les premiers : 1 000 €
 - Pour les seconds : 500 €
- *3 catégories ont été définies :
- moins de 100 écoliers
 - entre 100 et 400 écoliers
 - plus de 400 écoliers

Gometz la Ville concours dans la 2^{ème} catégorie.

Le concours du plus beau roman photo sur le thème du papier, organisé pour les écoles primaires, collèges et lycées. Les 3 classes qui gagneront ce concours se verront récompensées par un atelier de création sur le thème des déchets. Ils se dérouleront dans les classes des écoles gagnantes, entre avril et juin 2016.

Quoi collecter ?

Le papier de bureau, journaux, prospectus, magazines, livres, cahiers, annuaires, catalogues, lettres, enveloppes, ...

Les papiers spéciaux qui ne sont pas recyclables : carbone, aluminium, sulfurisé, photo, papiers peints, mouchoirs... sont à jeter aux ordures ménagères.

Où collecter ?

4 emplacements de bornes-conteneurs sont disponibles sur notre commune.

■ Pour le village : sur la place du foyer rural, en face des ateliers municipaux et à l'Espace des Trois quartiers (en face de Super U – voir article page 18).

■ Pour les hameaux : au carrefour de la Vacheresse.

■ Pour les élèves et parents d'élèves : devant l'école (groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin).

Résultats intermédiaires

Au 31 janvier 2016, Gometz la Ville, était en 10^{ème} place avec 25,711 kg/écolier :

De 100 à 400 écoliers	Place	Kg/écolier
LES GRANGES LE ROI	1	95,987
ROINVILLE	2	52,017
AUTHON LA PLAINE/ CHATIGNONVILLE/ MEROBERT / PLESSIS ST BENOIT/ST ESCOBILLE	3	43,576
MAUCHAMPS / ST SULPICE / ST YON	4	39,065
CORBREUSE	5	35,697
SERMAISE	6	34,276
ANGERVILLIERS	7	27,777
LES MOLIERES	8	26,450
LE VAL SAINT GERMAIN	9	26,098
GOMETZ LA VILLE	10	25,711
BREUX JOUY	11	23,749
BRIIS SOUS FORGES	12	21,989

Restons mobilisés jusqu'au 31 mars !

Estelle Guyot.



AYEZ LA MAIN VERTE

Le jardin et la santé

Ou une autre forme de sport

Un peu comme Mr Jourdain faisait de la prose sans le savoir, en précisant « chacun peut faire du sport en jardinant », bêcher, tondre, planter et arroser demandent des efforts modérés et sollicitent l'organisme de façon régulière. Cela nécessite de l'énergie, de la souplesse et de l'endurance qui génèrent un effet positif sur la santé !

Cette pratique régulière consomme des calories, sans contraintes et de façon inconsciente.

Il est bien sain de bouger à son rythme et sans stress, tout en étant en plein air ! Donc jardiner occasionne du bien-être et de la béatitude.

Cette activité physique permet de cultiver le beau et d'améliorer le cadre de vie. Elle valorise en plus l'individu à travers ses réalisations et son environnement. Le jardinage exerce un pouvoir bénéfique sur la santé mentale tout simplement parce qu'il génère de la quiétude et de la détente.

Jardiner c'est se rapprocher de la nature : apprécier les premiers rayons du soleil, sentir le vent ou la pluie nous rafraîchir. C'est l'occasion d'observer et de réveiller tous nos sens pour prendre pleinement conscience des joies toutes simples à la portée de tous, en marchant pieds nus sur l'herbe fraîche ou en dégustant les premières fraises... C'est une source de plaisir et de réconfort salutaire.

Enfin, cultiver des fleurs, des fruits ou des légumes dont on connaît la provenance, permet de consommer sans appréhension, sans modération.

Exemples : Retrouver le goût de la confiture ou fabriquer son miel... Fleurir sa table ou concocter de bons petits plats...

Tous ces bons moments sont de véritables cadeaux de la nature.

Après le sport, le réconfort offre, en plus, la possibilité de partager en famille ou entre amis de précieux moments de convivialité.

Le jardin est l'école de la vie, dont la maîtresse est la nature.

Le jardinier doit composer, respecter, apprendre et s'adapter.

Mais en conjuguant ses efforts et ses connaissances, il peut y trouver équilibre entre forme physique et psychique.

Il peut donc se ressourcer, se nourrir, se détendre, partager et pourquoi pas trouver dans ce lieu d'agrément « les clés du bonheur ».

Alors bon sport à tous !

Raymond Pescheux.

Vous vendez votre maison ?

Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0.810.383.383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Ramassons les déchets

Nettoyons la nature, les rues et les chemins de notre village

▪ Samedi 2 avril de 9h30 à 11h30

Venez nombreux, au départ du parking du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin, ramasser les déchets qui s'accumulent sur les chemins ! Petits et grands sont attendus pour participer à cette action conviviale et éco citoyenne. Nous prévoyons 2 heures de nettoyage dans les rues et chemins de notre commune. Les circuits seront partagés sur place afin de nous séparer judicieusement en fonction du nombre de participants.

▪ Qui peut participer ?

Équipés de gants, gilets jaunes et sacs, petits et grands peuvent participer à cette action éco-citoyenne, organisée en partenariat avec les syndicats de gestion des déchets et les services techniques des communes.

▪ Record à battre pour cette année

L'année dernière, lors de cette opération sur notre commune, nous avons collecté près d'une quinzaine de sacs poubelles de déchets divers et variés alors que nous n'étions qu'une vingtaine !

NOUS AURONS DU MATÉRIEL À DISPOSITION

Le département a mis à disposition :

- des sacs poubelles
- des gants pour enfants et adultes
- des gilets fluo pour enfants et adultes.

Si vous êtes déjà équipés, n'hésitez pas à venir avec vos propres gants de jardinage ou de ménage ainsi que vos gilets fluo pour éviter les problèmes de taille que nous avons rencontré l'année dernière.



Un diplôme sera remis à tous les enfants participant à l'opération !



PIÈCE DE THÉÂTRE DES AMUSE-GUEULES JOUÉE AU PROFIT DE LA CAISSE DES ÉCOLES EN JANVIER

Caisse des écoles

Animations passées et à venir

La caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire.

▪ Quel est son rôle ?

Elle intervient en faveur des enfants du groupe scolaire Ingénieur Jean-Bertin, dans tous les domaines de la vie scolaire (sociale, culturelle, éducative et sanitaire).

▪ Bilan de l'année 2015-2016

- Cette nouvelle année a démarré avec la boum de la rentrée en septembre.
- 2 opérations avec « Initiative » ont été proposées :
 - vente de bulbes pour les plantations d'automne
 - vente de mugs avec les dessins des enfants de chaque classe.
- Une animation de construction LEGO a été proposée avant les vacances de Noël et a été en totalité financée par la Caisse des Écoles. Tous les enfants ont pu y participer avec l'aide d'un intervenant directement dans l'enceinte de l'école.
- Lors du goûter organisé par l'équipe périscolaire, le père Noël est venu distribuer à chaque enfant un livre (offert par la Caisse des Écoles). Le choix des livres a été fait avec l'aide de l'équipe enseignante et a été adapté à chaque âge.
- La Boum de Noël, proposée depuis plusieurs années, s'est déroulée au foyer rural fin décembre où les enfants ont pu danser, faire quelques activités manuelles mais aussi recevoir des chocolats des mains du Père Noël ! Un spectacle d'Emma la magicienne, en grande interaction avec les enfants, a fait la joie des plus petits au plus grands.

▪ Enfin, en janvier, la troupe des Amuse-Gueules a joué sa nouvelle pièce de théâtre « L'idée qui tue » au foyer rural et tous les bénéfices ont été reversés à la Caisse des Écoles.

▪ Le programme des animations à venir au profit de la Caisse des Écoles

- **Dimanche 20 mars de 15h00 à 18h00 : Carnaval**
 - dès 15h00 au foyer rural : animation maquillage et décoration de masques,
 - à 15h45 : départ du carnaval devant le foyer puis défilé dans les rues de la ville.
- **Lundi 28 mars à 15h00 : Chasse aux œufs** sur le terrain d'évolution. (Si la météo n'est pas clémente, la chasse aux œufs se déroulera dans le foyer rural).
- **Dimanche 1er mai de 8h00 à 13h00 : Vente de muguet** devant la mairie et en porte à porte (de 10h00 à 13h00).
- **Dimanche 19 juin : Participation à la Fête du village.**
- **Samedi 25 juin : Fête de l'école**

L'équipe de la Caisse des Écoles.

Budget 2016 de -25% !

La souscription a été clôturée début décembre avec une baisse de 25 % du montant récolté par rapport à l'année dernière. L'abondement de la mairie, qui double ces fonds, a donc été également réduit de 25%.

Nous comptons sur votre mobilisation et votre générosité pour continuer à proposer des animations de qualité aux enfants !



UN MALADE C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

Aide aux familles

Vous aidez une personne handicapée, vous avez besoin de souffler

Avoir un enfant jeune ou adulte, un mari ou une femme, une sœur ou un frère, un neveu ou une nièce en situation de handicap constitue une aventure humaine exigeante et parfois difficile tant au niveau psychologique que physique.

Le droit au répit constitue alors un besoin légitime.

▪ **L'ADMR peut vous aider**

La Fédération des associations ADMR de l'Essonne travaille actuellement sur la création d'un service d'aide au répit à domicile pour les parents et/ou membres de la famille proche (conjoint, fratrie, oncles et tantes) d'enfants ou d'adultes en situation de handicap.

▪ **Le service proposé :**

Ce service s'inscrit dans les Services à la Personne : Assistance aux Personnes Handicapées.

Il offrira la possibilité de confier leur enfant ou proche handicapé grâce à un accueil temporaire et ponctuel à leur domicile.

Il permettra ainsi à l'aidant de prendre quelques jours de vacances en sachant son proche en sécurité

et entouré à son domicile.

▪ **Par qui ?**

Effectué par des intervenants à domicile compétents et formés au handicap, l'accueil sera fait à domicile.

▪ **Quand ?**

Il sera proposé en semaine, en soirée ainsi que les week-ends pour une durée minimale de deux heures et maximale de trois jours (sur plusieurs jours, les intervenants seront présents jour et nuit, 24 heures sur 24).

▪ **Comment ça marche ?**

En présence de la personne handicapée et de l'aidant, une visite préalable au domicile est effectuée pour connaître les habitudes de vie de la personne à aider, ses activités, son environnement et les dispositifs d'aide à domicile déjà existants. Une première cohabitation d'une demi-journée est organisée à domicile avec l'aidant et la personne malade.

Cette solution de répit est avantageuse car elle permet de

préserver les habitudes de la personne dépendante tout en lui donnant l'occasion de pratiquer des activités nouvelles avec l'intervenant. De son côté, l'aidant est rassuré de savoir que son proche est entre de bonnes mains en restant à domicile. Un journal d'accompagnement est d'ailleurs souvent tenu par l'intervenant à destination de l'aidant.

▪ **Quel est son objectif ?**

L'objectif principal du service est de permettre aux parents et membres de la famille de bénéficier d'un moment de répit.

▪ **Contact**

*Fédération ADMR Essonne
MARSOLLIER Xavier – Directeur
11 Place Charles de Gaulle
91470 LIMOURS
Tel : 01 64 91 11 84
site : www.admr91.fr*

Emma Werfeli.



CONSULTATIONS MÉDICALES GRATUITES POUR MINEURS, ADOLESCENTS, ADULTES, FUTURES MAMANS ET JEUNES ENFANTS

Consultations gratuites

Aux centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile)

À quoi sert un centre de PMI ?

Les centres de PMI (Protection maternelle et infantile) s'occupent de la santé des jeunes enfants jusqu'à 6 ans, mais sont aussi plus largement des lieux d'accueil pour les familles.

Comment avoir une consultation ?

Les consultations sont gratuites (pensez toutefois à apporter votre carte vitale ou votre carte d'aide médicale d'État) et se font sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi venir sans rendez-vous, simplement pour faire peser votre enfant, ou téléphoner pour demander un conseil.

Comment elle se déroule ?

Les consultations permettent de suivre le développement de votre bébé, de dépister rapidement tout problème de santé, de pratiquer les vaccinations obligatoires... et surtout d'aborder toutes les questions que vous vous posez sur l'alimentation, le sommeil, les soins, etc...

En plus de ce suivi médical, certains centres de PMI proposent parfois une halte-jeux et un accueil parents/enfants.

Comment est organisée une PMI ?

Chaque centre est dirigé par une puéricultrice qui possède un diplôme d'infirmière ou de sage-femme.

À ses côtés, travaillent en permanence des auxiliaires de puériculture et des éducateurs de jeunes enfants. Un médecin et un psychologue complètent l'équipe.

Tous sont à votre disposition pour vous rencontrer quand vous le souhaitez et vous accompagner dans votre rôle de parent.

Consultations pour futures mamans

À proximité des centres de PMI, des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), assurent le suivi médical des futures mamans. Des médecins et des sages-femmes y offrent des consultations en lien avec le médecin gynécologue de la maternité.

Consultations pour adultes et ados

Vous pourrez également y retrouver des consultations médicales et des conseils conjugaux (contraception, prévention et traitement des infections sexuellement transmissibles, difficultés de couple, etc.) pour les adultes et les adolescents. Les centres de planification ou d'éducation familiale délivrent à titre gratuit des médicaments ou objets contraceptifs aux mineurs désirant garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie, assurées par un régime légal ou réglementaire.

Qui contacter ?

Vous pouvez contacter le CCAS de Gometz-la-ville qui vous renseignera sur les différents centres au : 09 65 01 83 46.

Emma Werfeli.



TRAVAIL DU CORPS ET DE L'ESPRIT POUR DYNAMISER LA MÉMOIRE

Atelier Gym-Mémoire

Pour les Seniors

Le CLIC du Hurepoix et l'EPGV proposent un atelier Gym-Mémoire pour vous permettre d'activer votre mémoire par des exercices corporels et sensoriels.

En quoi consiste cet atelier ?

La séance de gymnastique volontaire est spécifiquement aménagée pour travailler tous les troubles liés à la mémoire : oublis, désorientation, perte de vigilance...

Cet atelier comptera 12 séances, soit une par semaine, qui seront animées par l'EPGV 91, pour renforcer la mémoire par des exercices physiques et de coordination.

Quand ?

L'atelier se déroulera du 21 mars au 27 juin 2016.

Où ?

Il se tiendra à la Salle du CTM à Dourdan

Zone du Madre - rue d'Orsonville,
91410 DOURDAN

Plus d'info ?

CLIC du Hurepoix
2, rue de Marcoussis
cour de La Grange
B.P. 40001

91470 Limours

Tel : 01 64 91 71 48

Fax : 01 64 91 71 49

cgh.limours91@orange.fr

Les missions du CLIC

Le CLIC du Hurepoix est un lieu d'accueil et d'information destiné aux retraités et personnes âgées demeurant sur les communes du secteur. Il s'adresse également à leur famille, leur entourage et aux professionnels de la gérontologie et du maintien au domicile.

Lieu d'écoute, de conseil et d'orientation, le CLIC du Hurepoix intervient pour :

- faciliter l'accès aux services et aux prestations,
- élaborer un plan d'aide individualisé et coordonner sa mise en œuvre,
- organiser des actions de prévention et d'information,

- accompagner les aidants familiaux,
- mobiliser et coordonner le réseau local des professionnels de la gérontologie.

Emma Werfeli.



VENEZ CULTIVER ET RÉCOLTER EN COOPÉRATION !

Potago

L'association qui lance le 1^{er} potager participatif gometzien !

La quinzaine d'habitants de Gometz la Ville mobilisés autour de Sylvie et Aurélie (qui ont lancé cette idée d'un potager coopératif sur la commune) s'organisent.

▪ **Le terrain est trouvé !**

Le terrain qui sera utilisé est attenant au cimetière. Il est de très bonne qualité et a très longtemps été exploité pour la culture de légumes.

Exploité aujourd'hui par un agriculteur, il sera mis à disposition de l'association à la fin des récoltes (fin août/début septembre).

▪ **L'association se crée**

Les statuts de l'association ont été votés et seront déposés très rapidement. Les principes fondateurs sont le respect de la biodiversité, l'esprit de partage et la convivialité !

▪ **Le travail coopératif commence**

En attendant que le terrain soit disponible, de nombreuses préparations sont programmées, entre autres :

- *faire le plan et établir l'organisation du potager,*
- *choisir les premiers légumes qui seront plantés en août,*
- *lister le matériel nécessaire,*
- *rechercher des graines (de préférence des semences paysannes),*
- *préparer les boutures ou prélèvement d'arbustes, fruitiers, plantes et fleurs.*

▪ **Envie de rejoindre l'aventure ?**

Si vous souhaitez vous investir, participer, donner le goût des bonnes choses et du partage à vos enfants, rejoignez cette belle aventure humaine et écologiste !

▪ **Plus d'infos ?**

Envoyez votre email à potago@laposte.net.



NOTRE VILLE, NOTRE HISTOIRE, NOTRE PATRIMOINE À CULTIVER

AmiGoVille

L'association des amis de Gometz la Ville

Charles Péguy nous parle de notre village :

« Nous avons débouché, montant de ce coteau,
Sur le ras de la plaine et sur Gometz-la-Ville
Au-dessus de Saint-Clair ; ce n'est pas une ville ;
C'est un village au bord d'une route en plateau. »

« Notre patrimoine communal est un avantage
aujourd'hui, il le sera encore demain si on agit dès
aujourd'hui pour le recenser, le conserver et le
valoriser », disait Pierre Rousseau.

AmiGoVille, l'association des amis de Gometz la Ville, a
pour ambition de traduire cette phrase dans les faits.

■ Faire parler nos richesses

Le patrimoine de Gometz-la-Ville est riche dans
plusieurs domaines, dont :

- notre histoire, avec par exemple la chronique locale
de Pierre Rousseau, l'aventure de l'aérotrain, la
création de Chevy...
- les anciens, qui peuvent nous partager des
témoignages vivants de la vie au siècle dernier...
- nos bâtiments, dont les fermes, la mairie, l'église, les
bornes, le lavoir...
- notre territoire, avec ses chemins, ses mares, ses
paysages...

■ Notre objectif : rassembler

Nous voulons recenser, entretenir, développer, faire
connaître ce beau patrimoine et, à travers ces activités,
renforcer le lien entre les Gometziens.

■ Les ateliers d'AmiGoVille

AmiGoVille sera organisée en plusieurs ateliers chargés
chacun d'une activité :

- **Architecture et bâtiments** : recenser et veiller à
l'entretien et à la valorisation de notre patrimoine
architectural.

- **Cadastre et chemins** : répertorier, baliser nos chemins
et nos lieux-dits, les faire connaître aux randonneurs.

- **Recueil de témoignages** : comment vivait-on dans
notre village dans les années 1950 ? Certains s'en
souviennent... Il est temps de recueillir leurs récits !

- **Histoire et archives** : mettre en valeur les travaux
existants (notamment ceux de Pierre Rousseau),
compléter les recherches...

- **Jean Bertin et l'Aérotrain** : l'histoire d'un homme,
d'une aventure technique et d'une réalisation
innovante qui a marqué notre village...

- **Photos et vidéos** : rassembler et pérenniser des
témoignages, des paysages, des événements...

- **Communication, Internet etc.** : pour présenter,
diffuser, faire connaître les travaux de l'association, il
faudra une équipe compétente en communication et
maîtrisant les techniques Internet.

Cette liste n'est pas limitative. N'hésitez pas à nous
proposer des sujets !

■ 1^{ère} réunion publique le 19 mars

Une première réunion publique aura lieu le samedi 19
mars à 10h00 au Foyer Rural.

Nous vous attendons nombreux !

■ Nous contacter

mail : contact@amigoville.org

tel. : 09 72 54 83 61 (répondeur)

Claire Pescheux, Michèle Guillaume, Xavier Binet,
Paul Duquennoy et Charles-Hervé Ricour.



REPAS DE NOËL

Club des Seniors

▪ Rétrospective

▪ *Le samedi 12 décembre, les Aînés sont venus nombreux à l'invitation de monsieur le Maire pour participer au repas de Noël. Contrairement à ces dernières années où le repas se passait dans un restaurant aux alentours de Gometz, cette année, nous avons renoué avec la tradition de le faire au foyer rural. Cependant, en raison des élections régionales qui avaient lieu les dimanches 6 et 13 décembre, nous l'avons organisé exceptionnellement un samedi.*

Le repas, confectionné par un traiteur, fut fort apprécié, et l'animation assurée par Jacky Music entraîna de nombreux danseurs sur la piste tout au long de l'après-midi.

▪ *En ce début d'année, nous avons eu la tristesse d'apprendre le départ de Violette Gagnat, fidèle parmi les fidèles du club depuis sa création ; ses éclats de rire et ses chansonnettes nous manquent déjà beaucoup, ainsi que le décès de Paulette Le Plat, partenaire des « beloteux », à la suite d'une maladie qui l'a emportée en quelques mois.*

▪ *Nous nous réjouissons d'avoir accueilli de nouveaux adhérents forts sympathiques qui viennent d'arriver à Gometz la Ville, ce qui maintient ainsi l'effectif de notre club.*

▪ *Nous avons organisé un Thé Dansant à l'occasion de la Saint Valentin, le dimanche 14 février au foyer rural.*

▪ À venir

Comme promis lors du banquet des Aînés, nous restons toujours actifs !

▪ *Tous les 15 jours, les mardis où nous n'avons pas notre rencontre au foyer, nous faisons notre « marche de santé » pendant 1 heure et demie à 2 heures par pratiquement tous les temps.*

▪ *11 places (minimum requis pour bénéficier du tarif de groupe) ont été réservées pour aller voir le spectacle « ATMOSPHERE » au Théâtre de Longjumeau le mardi 5 avril à 15h. (Grand spectacle Hollywoodien sur les films et acteurs de légende).*

Si vous êtes intéressé, même non adhérent au club, contacter : Annette Mazingue au 01 77 06 86 92 ou au 06 70 55 74 60.

▪ *Lors de notre Assemblée générale, nous avons évoqué et confirmé notre participation à la Fête du village de Gometz la Ville, notre pique-nique de fin juin ...et...une sortie à Paris avec déjeuner sur un Bateau-Mouche (en septembre), à laquelle nous invitons tous les Gometziens à participer, sachant que le transport se fera en car.*

Avis donc à celles et ceux qui seraient intéressés !

Pour cela, contacter Alain PARIS au 06 81 69 35 68.

Annette Mazingue-Desailly.

Si vous êtes intéressé par les Sorties spectacles, inscrivez-vous rapidement !

Auprès d'Annette Mazingue-Desailly au 06.70.55.74.60



VENEZ AVEC VOTRE PLUS BELLE PLUME

Printemps de la poésie

Le 9 avril à 17h00 au foyer rural avec Animusic

▪ Ensemble, vibrons par la poésie

Une époque où les idées sont suggérées par les médias ou imposées par une morale publicitaire qui aimerait nous faire croire qu'elles sont les nôtres.

En rébellion, des personnes s'offrent le luxe de sentir et de penser seules, ne se référant qu'à leur sensibilité personnelle, en s'amarrant à ce nouvel atelier.

Le printemps de la poésie sera, cette année, joyeusement représenté de par le choix du thème, et de la quinzaine de personnes qui ont pris leurs plus belles plumes avec l'unique envie de mettre en forme ce qui vraiment les intéresse.

La poésie est une émotion

(par Geneviève Dumont)

En ce printemps, la nature palpite après ce long hiver, lentement traversée par d'étranges frissons..

Les branches étirées lancent leurs frais bourgeons.

Les merles enrôlés ont des voix de crécelle, et les moineaux sautillent éperdument.

Ils chantent l'évènement aux fleurs qui, par myriades, émaillent les prairies dans le ravissement.



▪ Ensemble, décidons comment vibrer

La mairie a mis à la disposition de ce nouvel atelier la salle du rez de jardin du foyer.

Cette salle étant polyvalente, il nous faut donner les dates d'occupation.

Vous seriez assez aimables de répondre à ce petit questionnaire :

- *Pour cet atelier, quel jour choisiriez-vous ?*
- *Que diriez-vous d'une rencontre : tous les quinze jours ? Une fois par mois ?*
- *De temps en temps, lire une écriture par une personne ?*
- *Avez-vous des suggestions à proposer sur ce que nous pourrions créer pour animer ces rencontres ?*

Réponses à adresser à Geneviève : 07.81.99.13.55 ou gene.dumont@free.fr

Encrier liberté !

(par Geneviève Dumont)

Encre de chine ou ancre marine

Noire sur papier, liberté de plume

Incliner sa voile loin d'un passé de brume

Encre marine ou ancre d'écume

Rimons Le voyage est au bout de la plume !



VENEZ DANSER AU RYTMME DE LA MUSIQUE FOLK

Bal Folk

Le Samedi 16 avril dès 20h00 au foyer rural avec Animusic

▪ Les musiciens

Soirée animée par les groupes « Danse qui vive », « les Diatophiles » et « Grain de Phonie ».

▪ Les danses

Venez apprendre les danses folkloriques proposées en toute simplicité et dans la bonne humeur.

▪ La soirée

- *Dès 20h00, dîner du type « Auberge Espagnole » où chacun apporte plats et boissons à partager.*
- *À 20h30, le bal folk est ouvert pour le bonheur des petits et des grands.*

▪ Le Tarif

Comme tous les ans, cette soirée est gratuite et ouverte à tous.





JOURNÉE À PARIS DE LA SECTION RANDONNÉE

Section randonnée de Gometz la Ville



C'est sous un soleil resplendissant fin Septembre 2015, que le club des randonneurs de Gometz la Ville est parti à la rencontre de quartiers insolites de Paris.

▪ Promenade République – Belleville

Rendez-vous Place de la République puis chemin faisant le long du canal Saint-Martin ...

▪ Paris populaire et Street art

Nous sommes arrivés sur la rue consacrée à l'art de rue dans Paris, dans laquelle même les boutiques sont entièrement recouvertes de graffitis. Rue Denoyez puis la rue Ramponeau.

▪ Parc des Buttes-Chaumont

C'est le plus grand parc de Paris. Comme bon nombre de jardins parisiens, nous le devons au réaménagement de la capitale par Haussmann sous Napoléon III. Nous avons pu nous restaurer en profitant d'un magnifique soleil.

▪ La campagne à Paris et l'ancien village de Charonne

La Campagne à Paris est un lotissement du 20ème arrondissement qui fut fondé en 1907 par le pasteur Sully Lombard sous forme d'une coopérative destinée à permettre l'accès pavillonnaire à des personnes à revenus modestes.

Place de la Nation. Retour à Gometz la Ville en RER.

Une journée bien remplie sous un ciel clément et dans la bonne humeur.

Et une cerise sur le gâteau : journée « Paris sans voiture » nous a permis de flâner sans risque.

Une expérience à renouveler !

La section randonnée.





L'ATELIER CHORAL GOMETZIEN

Pour le plaisir de chanter



▪ Pour qui ?

Pour toutes celles et ceux qui ont envie de chanter ensemble, mais qui hésitent et veulent s'y essayer.

Aucune connaissance musicale nécessaire pour nous rejoindre donc cette discipline est ouverte à tous de 10 à 99 ans.

▪ Quand ?

Les mardis de 17h30 à 19h00.

▪ Où ?

Au rez de jardin du foyer rural de Gometz la Ville.

▪ Pour apprendre quoi ?

Technique vocale et répertoire varié, chanson française, œuvres classiques, traditionnel folklorique pour tous. Aide personnalisée pour ajuster la qualité sonore de chacun.

▪ Avec qui ?

L'Atelier Choral Gometzien, dirigé par Edwige HUOT-MARCHAND, également chef de chœur de la chorale Arabesque de Gif sur Yvette.

▪ Tarif :

Cours gratuit, assiduité souhaitée.

▪ Renseignements :

sur place le mardi ou auprès de :

Thérèse Chatry 01 60 12 59 40 (gerard.chatry@orange.fr)

Marjorie Sanger 01 60 12 42 11 (sanger.david@wanadoo.fr)

Edwige Huot-Marchand 06 11 20 66 26 (hm_ed@yahoo.fr)

le gometzien N°16 – hiver 2015/2016

▪ Programme 2015-2016

Les partitions étudiées en 2015/2016 ont été nombreuses et éclectiques : Branle du Quercy, La Ballade irlandaise, la Barcarolle, Gaudeamus, Le chœur des esclaves, L'évadé du Nevada, Nini peau de chien, A la claire fontaine, Qui veut faire de la voile sans vent, le dromadaire, Viva Téquila ! ... et divers chants de Noël.

▪ Dates à retenir

Concerts auxquels participera l'Atelier Choral Gometzien :

▪ Samedi 5 juin à l'église de Gometz à 20h30 :

9^{ème} Concert pour tous avec la chaleureuse participation de :

- Isabelle Philippe, invitée d'honneur, soprano colorature. Son époustouflante voix son répertoire lyrique nous ont éblouis l'année dernière lors du concert gometzien.

- La chorale Arabesque de Gif sur Yvette,

- L'Atelier Choral Gometzien.

▪ Vendredi 17 juin à 20h30 :

Participation de l'Atelier Choral Gometzien dans la soirée de la fête de la musique donnant le coup d'envoi de la fête du village.

Edwige Huot-Marchand.

Fête de la musique gometzienne !

Le vendredi 17 juin, pour lancer la fête du village, nous ferons scène ouverte à tous les musiciens et chanteurs de Gometz la Ville.

Si vous participez, inscrivez-vous au secrétariat de mairie à l'adresse mail : contact@mairie-gometzville.fr.



GRUPE DE TENNIS ENFANTS

Sortie de l'école de Tennis de Culture, Fêtes et Sports



À l'occasion des fêtes de Noël, l'ensemble des jeunes de la section Tennis de Culture, Fêtes et Sports a pu profiter d'instantanés ludiques au Mac Donald's de Courtaboeuf le 16 décembre 2015.

Accompagnés des membres du bureau, de l'animateur (en l'occurrence Benjamin) et de certains parents, tout ce petit monde s'est, dans un premier temps, restauré et divertit par la suite.

En témoigne, le sourire des enfants sur les photos prises dans le tumulte des glissades (en bas à droite).

Déroulement des entraînements de l'école de Tennis sur les courts extérieurs

La chance est avec Benjamin CLAIRAC leur entraîneur, qui a bénéficié d'un temps très clément tout au long du 4ème trimestre 2015.

Les travaux de démaillage entrepris par la Mairie courant Octobre sur les deux terrains de tennis, ont permis une meilleure utilisation des courts même par temps légèrement humide.

Objectif de l'école de tennis pour la saison 2015-2016

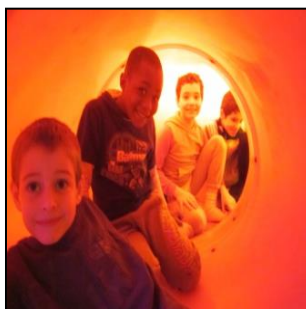
Cette année nous allons essayer de mettre sur pied des rencontres de tennis avec les jeunes du club des Molières, par l'entremise de Benjamin CLAIRAC.

Tennis jeunes et seniors

Nous rappelons à nos adhérents que nous disposons d'un créneau sur un court couvert au gymnase de la CCPL de Briis sous Forges le samedi de 17h à 18h. (Communauté de Communes du Pays de Limours).

Chaque membre de la section peut bénéficier de ces séances encadrées par les membres du bureau, la réservation se faisant auprès de Claire Delhoume-Mercadier (mercadier.claire@orange.fr) ou par téléphone au 06 43 59 11 41.

La section Tennis de Culture, Fêtes et Sports.



COUP DE GÉNIE



DANS LA PEINTURE

Section théâtre

Venez découvrir leur nouvelle pièce !



▪ Quand ?

Les Vendredi 25, Samedi 26 mars, Vendredi 1er et Samedi 2 avril.

▪ À quelle heure ?

20h45.

▪ Où ?

Au foyer rural.

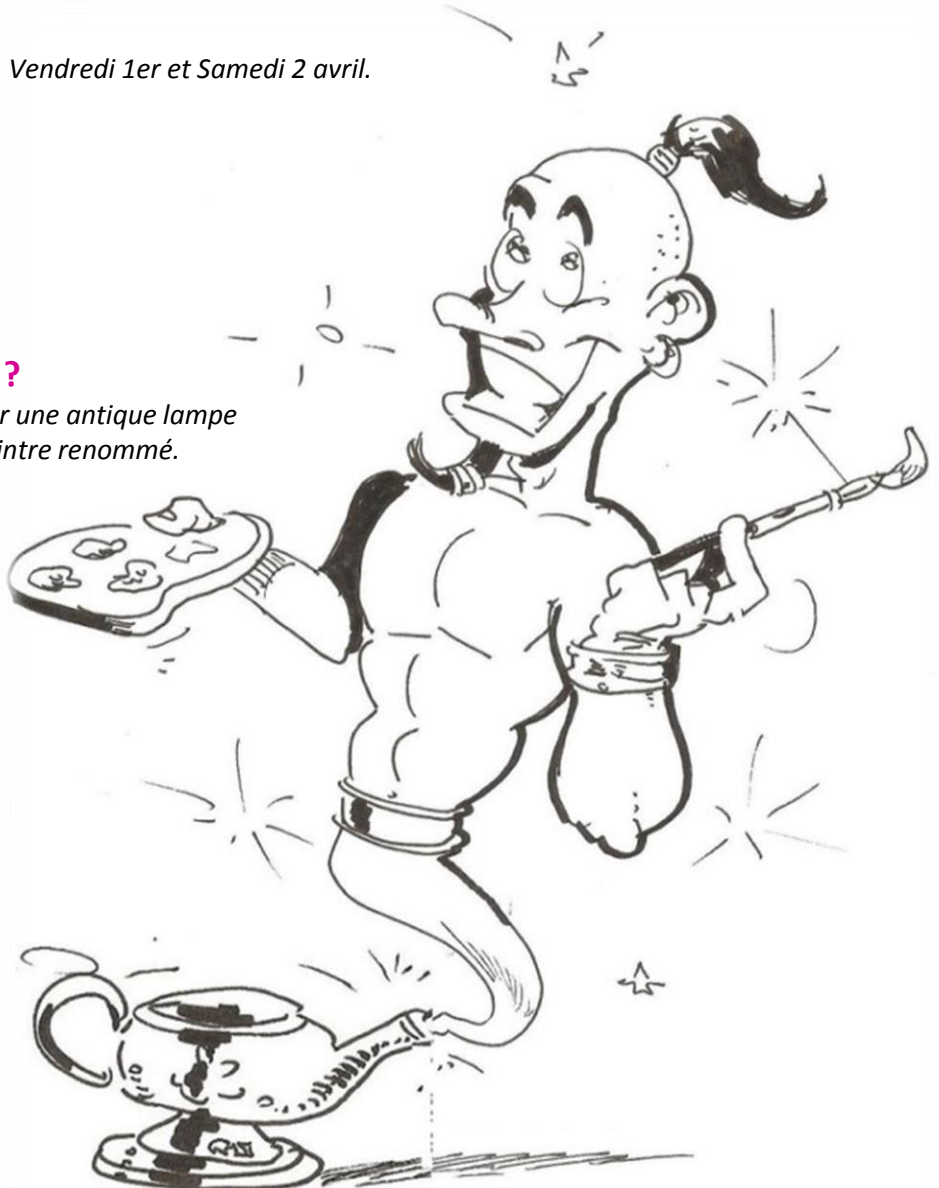
▪ Le thème de cette pièce ?

Il n'est pas toujours bon d'astiquer une antique lampe quand on essaie de devenir un peintre renommé.

▪ Tarif

L'entrée est gratuite pour tous.

La section Théâtre.





FOOT ADOS + PAPAS/GRANDS ADOS, MUSIQUE EN GROUPE, PATCHWORK, MODERN'JAZZ ET PILATES

Les nouvelles activités



Organisées par Culture, Fêtes et Sports

Fort des demandes faites par les gometzien(ne)s, l'équipe de Culture, Fêtes et Sports a mis en place de nouvelles activités cette saison 2015-2016 avec davantage de propositions pour les ados et les jeunes.

Ainsi 5 activités ont vu le jour depuis septembre 2015 :

- foot ados et foot pour les papas et les + de 15 ans
- atelier musique enfants et ados pour groupe
- section patchwork
- danse Modern'Jazz pour enfants
- cours de Pilates (depuis janvier 2016)

En 2016, c'est donc 18 activités permanentes qui sont proposées par Culture, Fêtes et Sports, avec plus de 300 adhérents ! En 2016-2017, l'équipe souhaite renforcer ses propositions pour les ados, les jeunes : stages, projet numérique...

Focus sur 3 nouvelles activités :

▪ Section Patchwork

Dans une ambiance « thé et petits gâteaux », 2 passionnées proposent, chaque lundi après-midi de 13H30 à 16H30 au foyer rural, une séance de patchwork.

Une quinzaine de participantes débutantes ou déjà aguerries s'adonnent aux joies du patch.

Au programme, confections d'objets :

- pour la maison (couvre-lit, coussins, décoration intérieure),
- d'utilité quotidienne (sacs à main, porte-monnaie)
- pour faire plaisir (aux petits-enfants, aux proches)

▪ Modern'Jazz pour enfants

Le Modern'Jazz est un métissage de plusieurs danses comme le Jazz, les danses africaines, espagnoles, classiques, modernes et les claquettes.

Cette danse demande de la souplesse, de la rigueur et de l'énergie, elle laisse beaucoup de liberté à l'expression du danseur.

L'Animatrice est Kitzy Momtbrun (diplômée d'état de professeur de danse Jazz).

Le format du cours est un cours collectifs de 45 minutes pour les 4/8 ans et de 1h15 pour les 8/12 ans.

Les horaires : le jeudi
de 17h00 à 17h45 pour les 4 / 8 ans
de 17h45 à 19h pour les 8 / 12 ans

Plus d'infos, contactez Kitzy au 06 89 15 14 92
m.kitzy@hotmail.fr

▪ Pilates

Depuis janvier, des cours de Pilates (pour adultes, seniors, accueil des femmes enceintes également) sont animés par Kitzy, instructeur Pilates certifié.

L'objectif est de pratiquer des exercices de renforcement musculaire alliant équilibre et souplesse. Avis aux amateurs et amatrices pour cette nouvelle activité qui se déroule les lundis de 10h00 à 11h00 au foyer rural.

Plus d'infos, contactez Kitzy au 06 89 15 14 92 ou sur
m.kitzy@hotmail.fr

L'équipe organisatrice de Culture, Fêtes et Sports.



ENEZ PRENDRE UN BOL D'AIR EN FAMILLE À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE

Marche de printemps



Organisée par la CCPL

Pour sa 19ème édition, la Marche de Printemps de la Communauté de Communes du Pays de Limours aura lieu sur les communes de Boullay-les-Troux et Les Molières.

▪ Quand ?

Le Dimanche 20 mars à 9h00.

▪ Quel parcours ?

Comme d'habitude, **deux boucles** sont proposées :

- une boucle d'environ **8 km** pour une promenade en famille.
- une boucle d'environ **14 km** pour les randonneurs plus chevronnés.

▪ Où ?

Départ des Molières au 34 rue de Gometz (parking : chemin des Valentins, au niveau de l'école, derrière le Paradou).

▪ Comment s'inscrire ?

Dès 8h30, rendez-vous quelques minutes avant le départ au Paradou. La Communauté de Communes vous offrira café et jus de fruits avant votre départ à 9h.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous !

▪ Le thème : la biodiversité

Cette année, avec l'aide de passionnés de la nature ainsi que de la participation du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, l'accent est mis sur la découverte de la biodiversité. Le livret qui vous sera distribué et des indications sur votre parcours seront destinés à vous faire mieux connaître les caractéristiques de nos paysages et leur biodiversité.

Ce sera l'occasion de découvrir des sentiers qui pourront par la suite devenir familiers pour vos balades.

▪ Pique-nique d'après marche

A partir de midi et à votre retour, vous pourrez partager un moment convivial de pique-nique après un apéritif offert.

Les personnes souhaitant mettre leur pique-nique au frais dès leur arrivée le matin pourront disposer des réfrigérateurs du Paradou.

▪ Qui aura le trophée ?

Comme chaque année, la commune qui a réuni le plus grand nombre de participants par rapport à son nombre total d'habitants est proclamée victorieuse et conserve le trophée de la Marche de Printemps jusqu'à l'édition suivante. Depuis trois ans, c'est la commune de Pecqueuse qui sort victorieuse... à vos crampons !

▪ Renseignements

tel : 01 64 90 79 00

service.culturel@cc-paysdelimours.fr

Demandez le programme de notre région



Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse
17, rue de l'Yvette
91400 ORSAY
01 69 28 59 72
contact@tourisme-valleedechevreuse91.com
www.tourisme-valleedechevreuse91.com

Mercredi 30 mars à 11h Visite de la Pagode de Trúc Lâm à Villebon-sur-Yvette

Edifiée dans la pure tradition des pagodes vietnamiennes, perchée sur les hauteurs de Villebon, la Pagode Trúc Lâm est un havre de paix entouré d'une végétation luxuriante.

Après la visite, vous pourrez profiter d'un repas végétarien pour 10€. Merci de confirmer votre présence au repas à l'inscription.

Rdv : sur place 10 min avant.

Tarif : 3€ (+ repas : 10€)

Réservation indispensable.



Maison du Parc
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tel : 01 30 52 09 09
Fax : 01 30 52 12 43

Du vendredi 11 mars au dimanche 10 avril

Festival musical

« Jazz à toute heure »

La programmation de ce festival qui sillonne plusieurs communes du Parc est disponible sur le site internet :

www.jazzatouteheure.com.



Office de tourisme du Pays de Limours
615, rue Fontaine de ville
91640 Briis-Sous-Forges
Tel. : 01.64.90.74.30
site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>
courriel : otpaysdelimours@gmail.com

Jeudi 14 avril à 13h15

Visite de l'Abbaye des Vaux de Cernay

La visite guidée du domaine permet de découvrir l'église abbatiale, la salle des moines, le pigeonnier, la fontaine Saint-Thibault...

Tarif : 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non-adhérents.

Rdv à 13h15 pour covoiturage sur le parking de l'école de Briis-sous-Forges.

Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme.

Jeudi 12 mai toute la journée

Visite de l'Abbaye de Pontigny, Chablis et Noyers-sur-Serein.

Déplacement en car.

Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme.



Salle de La Terrasse
Avenue de la Terrasse
(prolongement rue Émile Thuau)
91190 Gif-sur-Yvette
Pour tous renseignements :
Service culturel de la Mairie
au 01 69 18 69 19
<http://www.3emeacte.com/gif/>

Dimanche 20 mars de 16h à 17h30

Spectacle « Le Petit Prince » de Saint-Exupéry

Le Petit Prince conte intemporel et universel est un vrai voyage intérieur, un retour à soi et à l'essentiel auquel ce petit garçon nous invite.

Tarif 13€ / Tarif réduit 7€

Mercredi 13 avril à 21h

Spectacle « Le joueur d'échec » de Stefan Zweig

Fuyant la guerre, Stefan Zweig prend le bateau pour aller en Amérique du Sud. Il se passionne alors pour un combat d'échecs entre le champion en titre brutal et antipathique et le mystérieux Monsieur B., un aristocrate viennois, sensible raffiné. Qui gagnera ? (avec Francis Huster)

Tarif 27€ / Tarif réduit 23€

Groupes 17,50€ (à partir de 7 pers.)

Samedi 21 mai à 21h

Spectacle « Tom Novembre » Le récital

Venez partager l'intimité d'un chanteur perplexe, d'un artiste décalé, lors d'un récital mi-concert, mi-one man show où se télescopent des séquences burlesques et de la poésie entre Buster Keaton et Johnny Cash.

Tarif 27€ / Tarif réduit 23€

Groupes 17,50€ (à partir de 7 pers.)

Opération

"Jobs d'été 2016"

le samedi 9 avril après-midi

aide à la préparation du CV et de l'entretien (sur rendez-vous au service Emploi au 01 64 90 80 81).

le mercredi 13 avril de 14h00 à 17h00 à la Maison Communautaire

à destination des jeunes étudiants de 16 à 25 ans de la CCPL.

Demandez le programme de notre région (suite)

UniverCité ouverte

(ouverte à tous)

Renseignements et tarifs :

Service Culturel de Gif-sur-Yvette

Château du Val Fleury

5 allée du Val Fleury

91190 Gif-sur-Yvette

Du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Tél : 01 70 56 52 60

Courriel : culturel@mairie-gif.fr

« Dans les champs culturels aussi variés que l'art, la littérature, la philosophie, les sciences, des spécialistes estimés offrent quelques clés pour mieux appréhender le savoir contemporain. Se former, s'informer, susciter des interrogations, proposer des éléments de réponse, comprendre les raisonnements de base nécessaires, mettre en perspective des connaissances » (Culture et Citoyenneté).

Elle est organisée en cycle de conférences et de visites réparties de septembre à juin sur des thèmes variés tels que Sciences, Economie, Histoire, Littérature, Cinéma, Musique, Art, Archéologie, Société...

Les conférences ont lieu principalement de 14h15 à 16h15, sur les lieux suivants :

- Espace du Val de Gif (EVG) : Place du Chapitre - 91190 Gif-sur-Yvette (quartier Abbaye)
- MJC Cyrano : 160, avenue du Général Leclerc- 91190 Gif-sur-Yvette (quartier Courcelle).

▪ Mars

▪ Mardi 22 - 14h15 (EVG)

Art des pays du Nord au XV^{ème} siècle : les primitifs flamands.

Entre les deux faut-il choisir ?

▪ Avril

▪ Mardi 5 - 14h15 (EVG)

Art des pays du Nord au XV^{ème} siècle : les primitifs flamands. Toute l'Europe fut flamande.

▪ Jeudi 7 - 14h15 (EVG)

Sciences : la perception dans tous les sens. La perception visuelle.

▪ Mardi 12 - 14h15 (EVG)

Regard sur les grandes expositions. Gustave Caillebotte (1848 - 1894)

▪ Jeudi 14 - 14h15 (EVG)

Sciences : la perception dans tous les sens. La peau, organe du toucher, sous l'œil du chirurgien.

▪ Mai

▪ Mardi 10 - 14h15 (EVG)

Marcel Proust : l'art, l'amour et la mort, de l'esthète mondain à l'écrivain génial.

▪ Jeudi 12 - 14h15 (EVG)

Sciences : la perception dans tous les sens. Entendre, s'entendre.

▪ Vendredi 13 - 14h15 (MJC)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIX^{ème} siècle. Commencer prostituée, devenir courtisane à Paris, au XIX^{ème} siècle.

▪ Mardi 17 - 14h15 (EVG)

Marcel Proust : l'art, l'amour et la mort, du temps perdu au temps retrouvé.

▪ Jeudi 19 - 14h15 (EVG)

Sciences : la perception dans tous les sens, l'odorat, le goût et leurs troubles.

▪ Vendredi 20 - 14h15 (MJC)

Culture et société : de la courtisane à la future star, une histoire des divas au XIX^{ème} siècle. Le mythe de la courtisane au grand cœur, la Dame aux camélias.



Cours "d'Astronomie pratique" les jeudis 24, 31 mars, 7 et 14 avril de 10h à 11h30

au Foyer Rural de Gometz la Ville.

24/03 : Éphémérides des objets du système solaire

31/03 : Construction d'une carte du ciel

07/04 : Cadrons solaires

14/04 : Construction d'un cadran solaire

Renseignements et inscriptions auprès de Yves CHARLET
tel. : 06 72 70 76 51
antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

Demandez le programme de notre région (fin)



Jardiniers de l'Yvette
Adhésion et inscriptions :
4 route de Damiette
91190 Gif-sur-Yvette
Renseignements :
Françoise Grenié
01 69 29 98 78

▪ Cours de jardinage

Une séance par mois pendant la période scolaire

Samedi 02/04/2016 : Les plantes économes en eau.

▪ Cours de taille

Quelques séances pendant la période hivernale (décembre à avril). Aucune date programmée à ce jour

▪ Permanences

En principe chaque troisième samedi du mois :

Samedi 16/04/2016

▪ Visites

Programmation selon possibilités, pendant la période scolaire.
Mercredi 30/03/2016 : Camélias à Briis-sous-Forges

▪ Troc aux plantes

Samedi 09/04/2016 : Troc aux plantes de printemps

Renseignements :

Françoise Grenié

01 69 29 98 78

Adhésion et inscriptions :

Jardiniers de l'Yvette 4 route de Damiette - 91190 Gif-sur-Yvette



Théâtre de Bligny
Centre Hospitalier de Bligny,
91640 Briis sous Forges
Téléphone : 01 60 81 90 18

▪ Samedi 9 avril à 20h30

Rencontres Essonne Danse

Un échantillon représentatif de la jeune chorégraphie dans le monde avec des chorégraphes et des danseurs de 8 pays ...

Salon des Vignerons à Gif sur Yvette le dimanche 20 mars de 10h00 à 19h00

Découvrez lors de ce salon une belle image de la France viticole où vous pourrez échanger avec les 18 exposants vignerons, déguster des vins choisis pour leur authenticité et leur diversité avec le souci du plaisir abordable mariant tradition et modernité pour tous les goûts et toutes les bourses.

à la Maison des Peupliers
Place de la convention
91190 Gif Sur Yvette

Plus d'infos :

oenologif@laposte.net

Site web du salon :

www.salondesvignerons-gif.fr

ÉTAT CIVIL DE GOMETZ LA VILLE

Naissances

le 7 novembre 2015 :

Cassie, Isabelle, Nadine
MEURIC BOIXO
née à Orsay

le 29 janvier 2016 :

Angeline
MONTEIRO
née à Orsay

le 15 février 2016

Kelly
KULINSKA
née à Orsay

le 2 mars 2016

Julia
OLLIVIER
née à Orsay

Décès

le 1er janvier 2016 :

Clémence Marie-Louise ROUMY
née NOURRICIER
décédée à Gometz la Ville

le 9 janvier 2016 :

Violette Georgette GAGNAT
née LELEUX
décédée à Orsay

le 12 février 2016 :

Thibault, Jehan Régis BERGIS
décédé à Gometz la Ville

le 4 mars 2016 :

Paulette Marie Madeleine LE PLAT
née HÉGRON
décédée à Chevreuse

Les animations du village

Les associations vous ont préparé quelques réjouissances

▪ **Samedi 19 mars**
de 10h00 à 12h00

Réunion d'information d'AmiGoVille

Au foyer rural.

Pour recenser, conserver et valoriser le patrimoine de notre village. Voir article page 29.

▪ **Dimanche 20 mars**
de 15h00 à 18h00

Carnaval

de la Caisse des Écoles

- dès 15h00 au foyer rural : animation maquillage et décoration de masques,
- à 15h45 : départ du carnaval devant le foyer puis défilé dans les rues de la ville.

▪ **Vendredi 25 et Samedi 26 mars à 20h30**

Pièce de Théâtre

de la section Théâtre de Culture, Fêtes et Sports

« Coup de Théâtre dans la peinture »

Au foyer rural.

▪ **Lundi 28 mars**
de 15h00 à 17h00

Chasse aux œufs de Pâques par la Caisse des Écoles

Au foyer rural ou stade (selon météo).

▪ **Vendredi 1 et Samedi 2 avril à 20h30**

Pièce de Théâtre de la section Théâtre de Culture, Fêtes et Sports

« Coup de Théâtre dans la peinture »

Au foyer rural.

▪ **Samedi 2 avril**
de 9h30 à 11h30

Nettoyage de printemps

dans les rues de notre village
Rdv à 9h30 sur le parking de l'école. Voir article page 23.

▪ **Samedi 9 avril à 17h00**

Printemps de la Poésie d'Animusic

Au foyer rural. Voir article page 31.

▪ **Samedi 16 avril**
à 20h00

Bal Folk d'Animusic

Au foyer rural. Voir article page 32.

▪ **Lundi 18 au vendredi 22 avril de 10h00 à 12h00**

Stage de Magie Niveau 3 par Culture, Fêtes et Sports
au foyer rural.

Renseignements et inscriptions auprès de Culture, Fêtes et Sports.

▪ **Dimanche 1er mai**
de 8h00 à 13h00

Vente du Muguet de la Caisse des Écoles

Devant la mairie.

En porte à porte de 10h00 à 13h00.

▪ **Samedi 8 mai à 12h00**

Commémoration du 8 mai 1945

Départ du foyer jusqu'au monument aux morts. Musique d'accompagnement du groupe l'Afreubo.

Pot de l'amitié en mairie.

▪ **Du mercredi 18 mai au samedi 4 juin**

Exposition

La bataille de Verdun

En mairie durant les horaires d'ouverture, voir page 12.

▪ **Samedi 21 mai**
de 6h00 à 18h00

Brocante

de l'Amicale des Employés Communaux

Au foyer rural.

▪ **Samedi 28 mai à 17h**

Comédie musicale « La Reine des Neiges »

des petits Farfadets d'Animusic
Au foyer rural.

▪ **Samedi 4 juin à 20h30**

Concert pour tous

À l'église.

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 16 avril au dimanche 1^{er} mai

FÊTE DU VILLAGE

Les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 juin

Appel à volontaires !

Nous recherchons des volontaires pour assurer la sécurité et/ou prodiguer les 1^{er} secours lors des manifestations de notre village.

Si vous avez l'âme d'un sauveteur ou d'un gardien, merci de contacter la mairie.

Tel. : 01 60 12 08 03 ou adresse mail : contact@mairie-gometzlaville.fr

